



PRÉSENTS
À L'ÉCHELLE
DU CONTINENT

Table des matières

- 1** Rétrospective financière de cinq exercices **2** Fournisseur continental **3** Faits saillants de 2008
4 Message du président du conseil **6** Message du président **8** Sites d'exploitation de Stella-Jones
10 Stella-Jones aujourd'hui **11** Stella-Jones demain **12** Produits
15 Rapport de gestion **30** États financiers consolidés **67** Administrateurs et dirigeants
68 Renseignements corporatifs **69** Bureaux d'exploitation

Stella-Jones 2008

- Revenus et bénéfice records
- Portée continentale accrue
- Poursuite de la réalisation du plan d'affaires

Stella-Jones fabrique des traverses de chemin de fer et des poteaux en bois traité sous pression destinés aux sociétés de services publics de même que des produits de bois traité à usage industriel et résidentiel. Le réseau d'usines de la Société comprend quinze usines de traitement du bois situées à des endroits stratégiques en Amérique du Nord. En 2008, Stella-Jones a déclaré des revenus et des bénéfices records et a conclu la plus importante acquisition de son histoire. Étant donné l'incertitude économique croissante, la Société a mis l'accent sur le contrôle des coûts et l'optimisation des synergies au sein de son réseau continental.

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Stella-Jones est l'un des plus importants producteurs de traverses de chemin de fer en bois traité en Amérique du Nord

POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

En 2008, Stella-Jones a fourni plus d'un quart de million de poteaux en bois traité à plusieurs des plus importantes sociétés de services publics du continent

PARTIE INTÉGRANTE DE L'INFRASTRUCTURE

Les produits de Stella-Jones sont essentiels pour les infrastructures des secteurs des chemins de fer, de la transmission électrique et des télécommunications, et jouent un rôle important dans la réussite du développement des sources d'énergie de remplacement

Rétrospective financière de cinq exercices

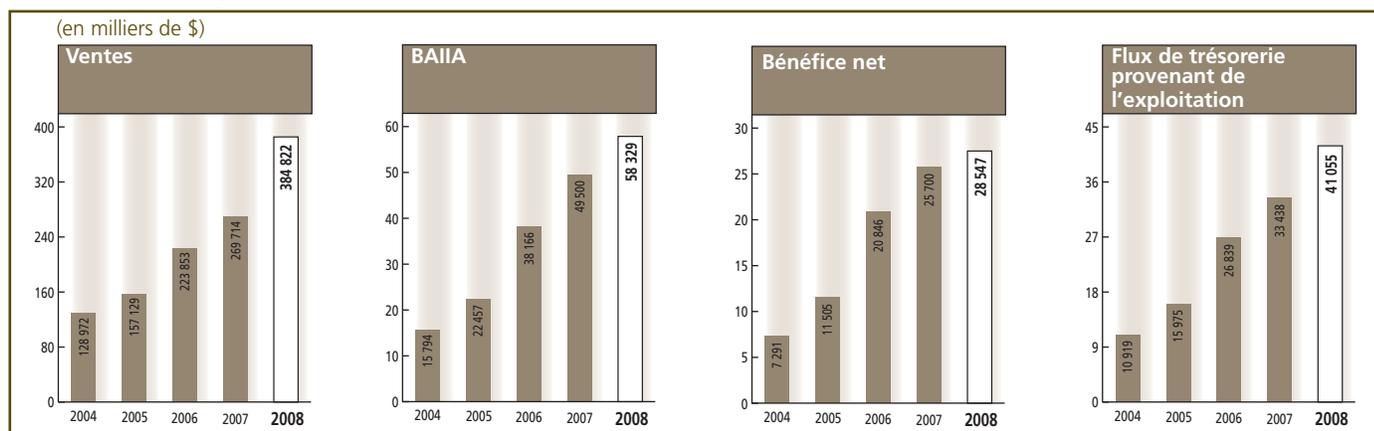
Exercices terminés les 31 décembre

	2008	2007	2006	2005	2004
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	\$	\$	\$	\$	\$
Résultats d'exploitation					
Ventes	384 822	269 714	223 853	157 129	128 972
BAIIA ¹	58 329	49 500	38 166	22 457	15 794
Bénéfice net	28 547	25 700	20 846	11 505	7 291
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ^{1,2}	41 055	33 438	26 839	15 975	10 919
Situation financière					
Fonds de roulement	156 898	103 241	79 966	55 485	36 582
Total de l'actif	407 546	244 856	213 675	137 891	98 200
Dette à long terme ³	105 759	47 444	31 893	26 466	16 184
Avoir des actionnaires	161 112	127 757	105 822	64 808	49 285
Données par action					
Bénéfice net par action ordinaire	2,29	2,09	1,81	1,10	0,72
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,25	2,03	1,76	1,08	0,70
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ^{1,2}	3,29	2,71	2,33	1,53	1,08
Valeur comptable	12,82	10,35	8,60	5,96	4,82
Dividende par action	0,34	0,24	0,14	0,10	0,08
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	12 483	12 324	11 541	10 451	10 082
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	12 565	12 341	12 298	10 881	10 235
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	12 695	12 690	11 868	10 681	10 355
Ratios financiers					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	19,8 %	22,0 %	24,4 %	20,2 %	15,9 %
Ratio d'endettement à long terme ³	0,66:1	0,37:1	0,30:1	0,41:1	0,33:1
Fonds de roulement	2,31	2,56	2,11	2,23	2,19

1 Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation par action ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elles ne puissent pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les actionnaires avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le BAIIA est calculé à partir des états financiers consolidés de la Société, sans procéder aux ajustements liés aux éléments inhabituels et non-récurrents.

2 Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

3 Y compris la partie exigible à court terme.





Stella-Jones Inc.
**Fournisseur de traverses de chemin
de fer et de poteaux destinés aux
sociétés de services publics
à l'échelle du continent**

**Producteur de composantes essentielles
d'infrastructures nord-américaines**

La stratégie de Stella-Jones

Un modèle d'affaires bien défini soutient la croissance de Stella-Jones depuis plusieurs années. Le modèle repose sur un engagement constant en regard de nos activités de base. Il mise sur l'expansion et les acquisitions dans nos marchés cibles traditionnels. En 2008, la Société a continué de mettre à exécution sa stratégie et a enregistré, une fois de plus, des ventes et un bénéfice records.

L'expertise de Stella-Jones

Nos quinze usines de traitement du bois situées à des endroits stratégiques dans cinq provinces et six états sont à la fine pointe des technologies pour le traitement et la transformation du bois en produits essentiels pour les infrastructures nord-américaines des secteurs de l'énergie, des télécommunications et du transport. Les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics sont nos principaux produits. Nous traitons et produisons également du bois d'œuvre à usage résidentiel et industriel.

Les marchés de Stella-Jones

Un nombre important de services publics d'électricité et d'exploitants de chemins de fer nord-américains ont fait graduellement de Stella-Jones leur principal fournisseur de poteaux et de traverses, comme en témoigne la croissance annuelle des ventes de la Société depuis près d'une décennie. Peu de concurrents peuvent rivaliser avec la gamme de poteaux que nous offrons aux sociétés de services publics. Peu de concurrents ont pu réaliser les économies d'échelle que nous avons obtenues dans la fabrication de traverses de chemin de fer. Peu de concurrents sont en mesure de garantir l'approvisionnement de ces deux produits essentiels. Stella-Jones y parvient grâce à ses stocks considérables et à son réseau continental d'usines.



Croissance ininterrompue

- Ventes records de nos produits principaux : traverses de chemin de fer et poteaux destinés aux sociétés de services publics
- Croissance des ventes de nos produits auxiliaires : bois d'œuvre à usage industriel et résidentiel
- Revenus les plus élevés dans l'histoire de la Société
- Bénéfice net record
- Huit exercices consécutifs de croissance
- Hausse de plus de 40 % du dividende annuel versé

Acquisition de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation

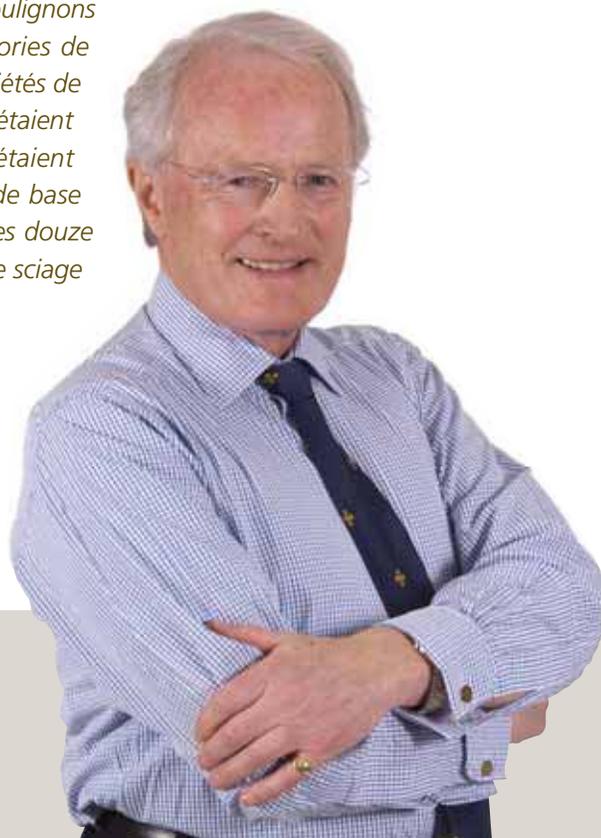
- Expansion du réseau continental grâce à l'ajout de cinq usines de traitement situées en Pennsylvanie, en Virginie, en Virginie-Occidentale et au Kentucky
- Poursuite stratégique de sa consolidation du marché nord-américain des traverses de chemin de fer dans lequel Stella-Jones est maintenant solidement établi comme le deuxième fournisseur en importance
- Contribution immédiate au bénéfice

Situation financière solide

- Vigoureux flux de trésorerie soutenus
- Solide fonds de roulement disponible
- Mises à niveau des usines financées par les ressources internes
- Niveau d'endettement qui respecte aisément les clauses restrictives bancaires

Message du président du conseil

Lorsque nous présentons et faisons la promotion de Stella-Jones Inc., nous soulignons toujours le caractère relativement peu cyclique de nos principales catégories de produits, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics. Nous n'avons jamais prétendu que ces secteurs d'activités étaient immunisés contre les cycles commerciaux, mais tout simplement qu'ils étaient soumis à des mouvements de moindre amplitude que d'autres produits de base dérivés du bois. Nos assertions n'ont jamais été aussi justes qu'au cours des douze derniers mois. Les secteurs des pâtes et papiers, des panneaux et du bois de sciage se sont presque tous enfoncés dans le marasme en 2008 et s'y trouvaient toujours au moment d'écrire ces lignes. À l'inverse, les résultats de Stella-Jones ont été plutôt bons en 2008 avec un bénéfice net de 28,5 millions de dollars, ou 2,25 \$ par action pleinement diluée, comparativement à 25,7 millions de dollars, ou 2,03 \$ par action pleinement diluée, en 2007.



Les ventes ont augmenté pour atteindre 384,8 millions de dollars, comparativement à 269,7 millions de dollars en 2007. La majeure partie de cette hausse est attribuable à l'exploitation pendant une année complète de notre usine d'Arlington, dans l'état de Washington (comparativement à une période de 10 mois en 2007), ainsi qu'à l'apport de The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») pour les neuf derniers mois de 2008. Toutefois, la croissance interne des ventes découlant de nos autres activités d'exploitation a également atteint un niveau satisfaisant. Les marges se sont inévitablement retrouvées sous pression durant la deuxième moitié de l'exercice en raison de la hausse des coûts des matières premières, de l'énergie et du transport, mais nous avons pris des mesures urgentes afin de contrer ces augmentations. Maintenant que les coûts du pétrole et de l'énergie sont redescendus par rapport à leurs sommets historiques, nous voyons les marges se rapprocher des niveaux habituels.

Dans mon discours d'ouverture prononcé lors de notre assemblée annuelle des actionnaires au mois de mai 2008, j'avais commenté au sujet de notre intégration rapide de BPB et de ses cinq usines d'exploitation au sein de Stella-Jones et exprimé qu'il s'agissait, à mon avis, d'un ajout intéressant pour la Société. Cela s'est avéré exact. Je félicite Brian McManus, Doug Fox, qui a été promu au poste de premier vice-président, Ingénierie et exploitation, États-Unis, ainsi que tous leurs collègues directement impliqués dans la réalisation d'une autre acquisition harmonieuse et réussie. Un certain nombre de changements ont été effectués au

niveau du personnel et de la direction. Buddy Downey a été promu au poste de vice-président, activités d'exploitation américaines, et relève de Doug Fox. Eric Vachon a été nommé vice-président, Finances, activités d'exploitation américaines, et cumulera ces responsabilités avec son rôle de directeur, Trésorerie et informations financières, de Stella-Jones Inc.

Je crois que l'une des forces de Stella-Jones réside dans la qualité de son conseil d'administration et dans les connaissances et l'expérience de ses administrateurs indépendants dont Arthur Earle a été un membre exemplaire depuis la création de la Société en 1992. Arthur a été notre premier président du conseil et n'a quitté ces fonctions que lorsque la Société a fait son entrée en bourse en 1994. Il s'est avéré être un administrateur non dirigeant exceptionnel, tenu en haute estime par la direction tout comme par ses collègues administrateurs. Arthur a pris la décision de ne pas poser sa candidature à une réélection au conseil d'administration en mai. Au nom de la Société et de tous les actionnaires, je le remercie pour son importante contribution.

Nous sommes privilégiés d'avoir pu retenir les services de Barrie Shington comme nouvel administrateur indépendant pour succéder à Arthur. Barrie a passé toute sa vie professionnelle dans l'industrie des produits forestiers en Amérique du Nord de même qu'en Europe et est actuellement président de Norbord Inc. Ses vastes connaissances et son expérience maintiendront l'équilibre et l'expertise de notre conseil d'administration.

Arthur Earle était également président de notre comité de l'environnement. Votre conseil d'administration a décidé de me nommer à ce poste à compter du 6 mai 2009 afin de mettre à profit mes connaissances de cette industrie et de mettre en relief, aussi bien à l'intérieur de la Société qu'à l'extérieur, l'importance que le conseil d'administration accorde aux questions environnementales.

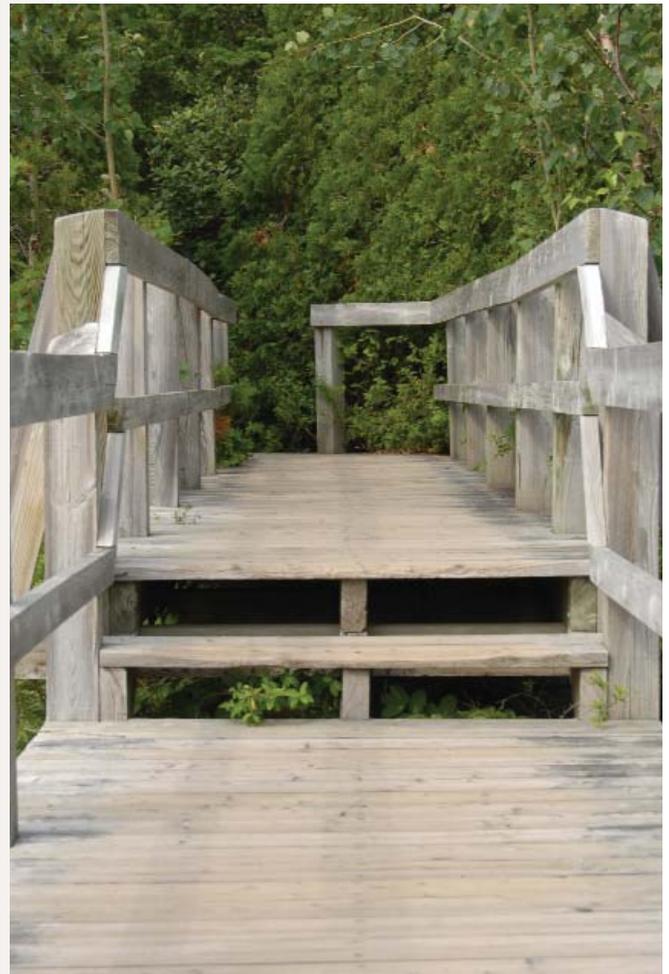
Nos affaires ont connu un départ encourageant en 2009. Notre bilan est solide; le financement est en place, à court terme comme à long terme; les stocks sont adéquats; nous contenons bien nos coûts; notre équipe de direction est expérimentée et motivée et nos carnets de commandes sont bien remplis. Nous espérons être capables de profiter des mesures que prennent actuellement les gouvernements américains et canadiens pour lutter contre la récession et qui reposent sur un accroissement des dépenses consacrées aux infrastructures qui se trouvent dans un état déplorable, notamment les chemins de fer, les routes, les ponts et les systèmes de communication. Nous nous sommes positionnés de manière à pouvoir apporter une contribution importante à ces projets. Toutefois, compte tenu de la conjoncture actuelle, personne ni aucune société ne peut se permettre la moindre forme de complaisance à l'égard des perspectives à court ou même à moyen terme.

Nous avons réussi à verser un dividende total de 0,34 \$ par action en 2008, comparativement à 0,24 \$ lors de l'exercice précédent. En mars 2009, le conseil d'administration a annoncé un dividende semestriel de 0,18 \$ par action.

Au nom du conseil d'administration, je souhaite remercier tous les employés pour leur contribution durant cette année éprouvante, de même que nos clients et actionnaires pour leur soutien continu.



Tom A. Bruce Jones, CBE
Président du conseil



Message du président

Le rendement financier de Stella-Jones en 2008 représente le huitième exercice consécutif d'expansion de la Société. Nos résultats ont été marqués par la croissance aussi bien du chiffre d'affaires que de la rentabilité. La demande s'est maintenue pour tous nos produits, malgré l'incertitude qui plane sur l'économie nord-américaine.

Nous avons vendu un nombre record de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics en 2008. Cette réalisation a mis en évidence la position de Stella-Jones comme l'un des plus importants producteurs de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics en bois traité en Amérique du Nord.



Les ventes de Stella-Jones ont atteint 384,8 millions de dollars en 2008, en hausse de près de 43 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est élevé à 28,5 millions de dollars, soit une amélioration de plus de 11 % comparativement à 2007.

Acquisition de BPB : La forte croissance des ventes de traverses de chemin de fer a été stimulée principalement par la contribution de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »), acquise en avril 2008. Cette acquisition, la plus importante de notre histoire, a élargi notre réseau continental grâce à l'ajout de cinq usines de traitement de bois situées en Pennsylvanie, en Virginie, en Virginie-Occidentale et au Kentucky.

L'acquisition de cette société américaine bien établie nous a permis d'accroître la portée de notre marché et de renforcer notre leadership, plus particulièrement le long de la côte est. De plus, elle s'inscrit, de manière définitive, dans notre objectif à long terme de consolider la production des traverses de chemin de fer en Amérique du Nord.

Intégration continue de BPB : À la suite de l'acquisition de BPB, plusieurs synergies avec notre réseau d'usines existant ont été mises en œuvre. Au moment d'écrire ces lignes, le processus d'intégration se poursuivait comme

prévu, et en respectant les échéanciers; il reste encore à tirer profit de certaines efficacités opérationnelles supplémentaires.

Grâce aux ventes de BPB de plus de 90 millions de dollars sur une période de neuf mois, nos ventes totales de traverses de chemin de fer se sont chiffrées à 181,1 millions de dollars en 2008. Toutefois, pendant la presque totalité de l'exercice, Stella-Jones a dû composer avec des hausses de coûts des matières premières et de l'énergie, plus particulièrement pour ses activités américaines liées aux traverses de chemin de fer. Ces hausses ont miné nos efforts visant à accroître davantage les marges de BPB. Néanmoins, nous sommes toujours en voie de rétrécir l'écart entre les marges de BPB et celles de nos autres activités similaires.

Au chapitre des ventes de traverses de chemin de fer, outre la croissance par acquisitions, Stella-Jones a également enregistré une forte croissance interne. Pour ce qui est des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la progression des ventes de la Société est entièrement attribuable à la croissance interne.

Demande ferme de poteaux destinés aux sociétés de services publics :

Les ventes de notre deuxième catégorie de produits, soit les poteaux destinés aux sociétés de services publics, ont progressé de 6,4 % pour s'établir à 137,8 millions de dollars en 2008. L'accroissement de la demande pour les poteaux de distribution et de lignes de transmission est attribuable en bonne partie au rythme accéléré des installations effectuées par les services publics d'électricité dans la seconde moitié de l'exercice.

Bilan sain : Les facteurs financiers qui définissent la vigueur d'une société sont précisément ceux qui distinguent le bilan de Stella-Jones. Nos ressources comprennent un fonds de roulement solide et plus que satisfaisant pour nos besoins opérationnels. Notre ratio d'endettement à long terme, y compris la portion à court terme, est demeuré robuste et s'établissait à 0,66:1 à la fin de l'exercice. La dette à long terme de Stella-Jones ne comporte pas de lourdes obligations de remboursement. Ainsi, nous pouvons progressivement réduire notre marge de crédit d'exploitation et renforcer davantage notre fonds de roulement, qui est déjà solide.

Perspectives pour 2009 : Tous s'entendent sur le fait que l'économie nord-américaine connaîtra un repli au cours de l'année à venir. Bien que le ralentissement nous ait rendus extrêmement prudents, nous demeurons persuadés que le rôle essentiel que joue Stella-Jones dans l'infrastructure de base du continent nous aidera à maintenir notre rythme de développement sur le marché.

Notre position de fournisseur de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer pourrait s'avérer particulièrement avantageuse si, comme prévu, les gouvernements américain et canadien investissent massivement dans les projets d'infrastructures énergétiques. Ces projets stimuleraient la demande pour le remplacement et l'entretien de nos clients des secteurs des chemins de fer et de la transmission et de la distribution d'électricité.

La génération de liquidités et la réduction de la dette demeureront en 2009 des objectifs importants, bien que Stella-Jones ne soit aucunement surendettée. En 2009, nous prévoyons que BPB augmentera son apport au fur et à mesure de son intégration à nos activités, ce qui contribuera directement à la rentabilité de Stella-Jones.

Au moment où l'économie se redressera, nous prévoyons être en excellente position pour tirer profit des occasions qui pourraient se présenter, notamment en matière d'acquisitions. Tout comme de nombreuses autres sociétés en bonne santé, notre intérêt pour des acquisitions n'est limité que par les conditions générales de crédit.

Les efforts au cours de l'année à venir ne seront pas exclusivement liés aux acquisitions potentielles. Nous comptons également recruter de nouveaux clients et accaparer une part plus importante du volume de nos clients actuels. Par exemple, deux de nos plus importants clients dans le secteur des chemins de fer ont récemment effectué des acquisitions qui se traduiront, nous l'espérons, par des mises à niveau de voies et, par conséquent, par des contrats supplémentaires d'approvisionnement en traverses.

En cette période économique particulièrement éprouvante, la force de Stella-Jones demeure sa capacité à s'adapter rapidement à l'évolution de l'environnement d'affaires. Cette force découle d'une volonté constante d'accroître la productivité dans l'ensemble de notre organisation. Entre-temps, notre vision stratégique à long terme, axée sur l'expansion et la consolidation à l'échelle continentale, demeure inchangée.

La plus grande part du crédit et de notre gratitude pour le succès continu de Stella-Jones revient à nos employés. Je souhaite profiter de l'occasion pour remercier les membres de notre conseil d'administration pour leurs conseils, leur confiance et leur soutien.



Brian McManus
Président et chef de la direction



Sites d'exploitation de Stella-Jones

Grâce à l'emplacement stratégique de nos installations, nous sommes dotés de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaire pour répondre à la forte demande dans toutes nos catégories de produits.

Usines de traitement de bois

1. New Westminster (C.B.)
2. Prince George (C.B.)*
3. Carseland (Alberta)*
4. Guelph (Ontario)
5. Gatineau (Québec)*
6. Delson (Québec)
7. Sorel-Tracy (Québec)
8. Truro (Nouvelle-Écosse)
9. Arlington (Washington)*
10. Bangor (Wisconsin)
11. Fulton (Kentucky)
12. Stanton (Kentucky)
13. Reedy (Virginie-Occidentale)
14. Goshen (Virginie)
15. DuBois (Pennsylvanie)

* Installation comportant aussi un centre d'écorçage de poteaux

Centres d'écorçage de poteaux

- A. Maple Ridge (C.B.)
- B. Revelstoke (C.B.)
- C. Juliaetta (Idaho)





Ventes par secteur géographique

ÉTATS-UNIS	53,2 %
CANADA	46,8 %

Facteurs de leadership

Stella-Jones est un chef de file reconnu dans le traitement du bois et la fabrication spécialisée. Étant l'un des plus importants producteurs de l'industrie, nous fournissons de nombreux utilisateurs majeurs de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics en Amérique du Nord. Un certain nombre de facteurs expliquent la notoriété de la Société et sa progression constante.

Réseau composé de plusieurs usines : Stella-Jones répond aux appels d'offres avec l'avantage de disposer d'une grande capacité de production de pointe, répartie sur un vaste territoire. Nous tirons profit des ressources de nos quinze usines de traitement situées dans six états et cinq provinces qui nous permettent de remplir les commandes même lorsqu'elles excèdent les capacités d'une seule usine. Nous pouvons ainsi assurer un approvisionnement continu, souvent essentiel à nos clients dans les secteurs des chemins de fer et de la transmission électrique, ce qui fait de Stella-Jones un fournisseur de premier choix.

Capacité d'approvisionnement : Notre capacité d'approvisionnement en bois est égale à celle de n'importe quel fabricant de traverses de chemin de fer ou de poteaux destinés aux sociétés de services publics en Amérique du Nord. Nous disposons d'importants droits de coupe et nous pouvons également compter sur des fournisseurs de bois privés avec lesquels nous avons des relations bien établies. Nous achetons également des traverses auprès de centaines de scieries régionales situées au Canada et aux États-Unis. Nous bénéficions ainsi d'un approvisionnement fiable en matières premières.

Gamme de produits : Nous offrons à nos clients du secteur des chemins de fer des traverses dans une grande variété de bois de résineux et de feuillus. Depuis que nous avons fait l'acquisition de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation, nous offrons également aux sociétés de chemins de fer les tabliers de pont, les panneaux de pont, les traverses industrialisées, les membrures de

poutre pour les passages à niveau et les chevilles de traverse et nous avons augmenté d'une façon importante, nos ventes de bois pour les ponts. Contrairement à bon nombre de nos concurrents dans le secteur de la fabrication des poteaux destinés aux sociétés de services publics, nous pouvons fournir des produits de différentes essences, notamment le cèdre, le sapin et le pin, de même qu'une gamme complète de produits de préservation et de tailles, variant de 35 à 120 pieds et toute taille intermédiaire pour répondre aux besoins précis de nos clients. Résultat : nous nous sommes taillés une réputation de fournisseur fiable à guichet unique au sein de l'industrie.

Pouvoir d'achat : Les coûts d'approvisionnement de Stella-Jones sont de moins en moins élevés à mesure que notre Société croît. Grâce à la masse critique atteinte, nous pouvons, par exemple, acheter des productions complètes de scieries pour la matière première dont nous avons besoin. Ce pouvoir nous permet d'offrir des prix très concurrentiels, ce qui attire de nouveaux clients et, de manière tout aussi importante, renforce le lien qui nous unit à nos clients existants.

Efficacité en matière de technologie et de gestion : Au fil des ans, Stella-Jones s'est démarquée en dégagant le potentiel de ses usines. Afin d'accroître leur capacité et leur rendement, nous ne cessons de les spécialiser, ce qui nous permet d'améliorer l'efficacité de notre réseau. Notre culture d'entreprise repose sur l'utilisation des technologies les plus performantes et la mise en œuvre constante des meilleures pratiques de gestion.



STELLA-JONES DEMAIN

Multiples avenues de croissance

Les catalyseurs économiques liés aux besoins d'infrastructures durables, la confiance grandissante dans le développement de sources d'énergie de remplacement et l'essor à long terme du commerce international constituent les forces sous-jacentes de la demande soutenue pour les produits de Stella-Jones.

Expansion et mises à niveau des chemins de fer :

Les chemins de fer de l'Amérique du Nord constituent une composante essentielle de l'infrastructure du continent pour le transport du fret et des passagers. Les traverses de chemin de fer représentent maintenant la catégorie de produits la plus importante chez Stella-Jones, et nous sommes fiers d'être devenus l'un des plus importants producteurs de traverses de chemin de fer en bois traité en Amérique du Nord.

Transmission électrique : La transmission de l'électricité en Amérique du Nord est soutenue presque partout par l'utilisation de poteaux de services publics. Les poteaux en bois traité sous pression, qui sont le deuxième produit spécialisé en importance de Stella-Jones, demeurent le choix préféré pour la transmission de l'électricité. Dans les années à venir, nous prévoyons continuer à tirer profit des investissements qui doivent être faits par nos nombreux clients du secteur des services publics dans le domaine de l'électricité, qui comptent sur les poteaux de Stella-Jones pour soutenir leurs infrastructures physiques.

Technologies d'énergie modernes : Les activités et les produits de Stella-Jones peuvent sembler d'un niveau technologique relativement peu élevé. Et pourtant, notre contribution à la mise en place des infrastructures est essentielle à la réussite des projets de haute technologie dans le développement de sources d'énergie de remplacement. Par exemple, les parcs éoliens (et, tôt ou tard, les centrales solaires), qui sont habituellement situés loin des zones urbaines, auront besoin de poteaux pour transporter l'électricité qu'ils génèrent. Les usines d'éthanol dépendent des voies ferrées (qui, à leur tour, dépendent de nos traverses en bois traité) pour recevoir leurs matières premières et acheminer leurs carburants au marché. Par conséquent, tandis que l'économie se tourne vers des sources d'énergie renouvelable et réduit sa dépendance au pétrole, Stella-Jones continuera de soutenir les moyens de distribution.

Plans de relance des gouvernements : Nos principales catégories de produits, soit les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, sans être à l'abri des récessions, font partie intégrante des importants projets d'infrastructure que les gouvernements mettent souvent en œuvre en période de ralentissement économique.



PRODUITS PRINCIPAUX

Traverses de chemin de fer

Un marché durable et de longue date : Le rôle historique des chemins de fer dans le développement des économies américaines et canadiennes n'est plus à démontrer. Aujourd'hui, comme hier, les chemins de fer constituent une composante essentielle du système de transport du continent pour le fret et les passagers, et le demeureront fort probablement en raison de leur efficacité sur le plan de l'énergie et de l'environnement.

Demande soutenue : Les traverses de chemin de fer font partie intégrante de la construction des assiettes des rails. Elles sont essentielles aux expansions et aux mises à niveau des chemins de fer. Aux fins d'entretien, les traverses doivent être remplacées régulièrement. Stella-Jones fournit les traverses en bois traité sous pression à plusieurs des plus importants exploitants de chemins de fer en Amérique du Nord.

Catégorie de produits la plus importante : En 2008, les traverses en bois traité représentaient le produit le plus vendu chez Stella-Jones. L'augmentation des revenus générés par cette catégorie provient de la croissance interne et du volume que nous a apporté l'acquisition de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») et de ses cinq usines de traitement situées en Pennsylvanie, en Virginie, en Virginie-Occidentale et au Kentucky.

Chef de file au Canada, en croissance aux États-Unis : Depuis de nombreuses années, Stella-Jones est le plus important fournisseur de traverses de chemin de fer des sociétés ferroviaires au Canada. Nous sommes aussi, maintenant, un important fournisseur auprès des sociétés de chemin de fer américaines. Grâce à l'acquisition de BPB, nous sommes devenus le deuxième fournisseur en importance de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord, avec une part de marché estimée à 25 %.

Une ressource renouvelable : Le bois traité devrait demeurer le matériau de choix pour les traverses de chemin de fer pendant de nombreuses années. En effet, contrairement au ciment, à l'acier ou au plastique, le bois est une ressource renouvelable et représente un choix viable sur le plan de la rentabilité et de l'environnement.

Traverses de chemin de fer

Ventes en 2008 : 181,1 \$ millions

Pourcentage des ventes : 47,0 %

Stella-Jones fournit des traverses en bois traité sous pression à plusieurs des plus importantes sociétés de chemin de fer en Amérique du Nord.

PRODUITS PRINCIPAUX

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Une composante du progrès : Peu importe où vous voyagez, vous croiserez probablement sur votre chemin un très grand nombre de poteaux en bois traité sous pression utilisés par des sociétés de services publics. En Amérique du Nord, ils bordent nos rues et nos autoroutes, et parsèment nos paysages ruraux. Ils semblent être presque partout en raison de leur rôle de soutien dans le développement de l'infrastructure. Ces poteaux supportent les lignes qui acheminent l'électricité et celles qui transmettent les ondes de téléphonie filaire.

Une spécialité de Stella-Jones : Les poteaux destinés aux sociétés de services publics en bois traité sous pression représentent l'une des deux principales catégories de produits de Stella-Jones. En 2008, nous avons vendu au total plus de 250 000 de ces poteaux à plusieurs des plus importantes sociétés de services publics du continent.

Seul producteur pancanadien : Stella-Jones est le seul fabricant de poteaux destinés aux sociétés de services publics qui exerce des activités à l'échelle nationale au Canada, et l'un des plus importants producteurs de poteaux en Amérique du Nord.

Capacité de production et expertise sans égal : Stella-Jones dispose d'un accès garanti à des billots de la meilleure qualité dans toutes les essences requises. Nous avons développé une expertise de pointe dans les traitements de préservation et offrons désormais une gamme complète de solutions. Nous avons également personnalisé la production afin de livrer la longueur, la catégorie, la charpente et le traitement de préservation exacts dont le client a besoin.

Voici les raisons pour lesquelles les acheteurs de poteaux de services publics choisissent Stella-Jones :

- Nous sommes les spécialistes des poteaux destinés aux sociétés de services publics faits de bois, le matériau le plus efficace en termes de coûts et le plus polyvalent pour ce produit;
- Notre expertise de pointe dans le traitement du bois;
- Notre capacité d'approvisionner des utilisateurs à fort volume;
- Notre capacité démontrée de satisfaire la demande pendant les périodes de pointe ponctuelles rendue possible par notre réseau continental d'usines;
- Notre capacité de fabriquer des poteaux en bois traité sous pression qui répondent à toutes les exigences de nos clients en matière d'essences, de taille et de produits de préservation.

Poteaux (services publics)

Ventes en 2008 : 137,8 \$ millions

Pourcentage des ventes : 35,9 %

En 2008, Stella-Jones a vendu plus de 250 000 poteaux en bois traité sous pression à plusieurs des plus importantes sociétés de services publics du continent.

PRODUITS AUXILIAIRES

Bois d'œuvre à usage industriel



Usage industriel

Ventes en 2008 : 33,2 \$ millions

Pourcentage des ventes : 8,6 %

Le traitement sous pression du bois est nécessaire dans le cadre de projets extérieurs industriels, maritimes et civils. De surcroît, puisque de tels projets doivent composer avec des conditions environnementales très différentes, ils requièrent une variété d'essences et de produits de préservation. L'expertise de Stella-Jones est ainsi mise à contribution dans la production de pilotis pour constructions maritimes et de pieux pour les fondations, de glissières de sécurité pour les autoroutes, et de bois pour les ponts et les constructions.

En 2008, les ventes de bois d'œuvre à usage industriel ont plus que doublé par rapport à l'exercice précédent, stimulées par l'ajout des activités de BPB. Grâce à BPB, notre présence dans cette catégorie a été renforcée, vers la fin de l'année, par l'ajout de nouveaux produits, comme les panneaux de pont ainsi que d'activités de construction sur mesure de maisons en bois rond. Nos clients pour le bois d'œuvre à usage industriel apprécient de plus en plus la fiabilité de l'approvisionnement ainsi que notre expertise de pointe dans le traitement sous pression du bois.

Le bois traité de Stella-Jones est également utilisé dans de nombreuses constructions industrielles et civiles.

PRODUITS AUXILIAIRES

Bois d'œuvre à usage résidentiel



Usage résidentiel

Ventes en 2008 : 32,8 \$ millions

Pourcentage des ventes : 8,5 %

La demande des propriétaires de maisons pour le bois traité utilisé dans la construction de clôtures, de terrasses et de projets semblables a contribué de façon constante, ces dernières années, aux revenus de Stella-Jones.

En 2008, les ventes de notre division de bois d'œuvre à usage résidentiel se sont accrues de 11 %, soutenues par le fait que la totalité de la production de bois d'œuvre à usage résidentiel est vendue au Canada, où le marché de l'habitation est demeuré, durant la majeure partie de 2008, relativement peu touché par la crise du crédit hypothécaire aux États-Unis.

Le marché de la rénovation domiciliaire représente un point de vente naturel pour les produits de bois traités de Stella-Jones.

Le rapport de gestion daté du 12 mars 2009 passe en revue les développements significatifs et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2007. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 et les notes afférentes. Les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion ont été examinés par le comité de vérification de la Société et, à sa recommandation, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société.

Les états financiers consolidés vérifiés de la Société sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et les résultats sont présentés en dollars canadiens. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs/Salle de presse du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

Nos activités

Stella-Jones est l'un des chefs de file nord-américains dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression. La Société offre également des produits de bois d'œuvre traité à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications extérieures.

La Société se spécialise dans quatre principales catégories de produits : les traverses de chemin de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics et de télécommunications, les produits de bois industriels utilisés dans le secteur de la construction et des applications maritimes, et les produits de bois d'œuvre traité pour le marché résidentiel.

En date du 12 mars 2009, la Société possède et exploite quinze usines de traitement du bois, deux centres de distribution, deux installations d'écorçage de poteaux et détient une participation de 50 % dans une troisième installation d'écorçage de poteaux. Ces vingt installations sont situées dans six provinces canadiennes et sept états américains. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement à environ 725 personnes.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui lui permet de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, et une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date. Stella-Jones exploite également des installations de production dédiées qui permettent d'accroître la productivité et l'efficacité, ce qui contribue à maintenir une structure de coûts de fabrication concurrentielle.

Notre mission

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

Principales réalisations de 2008

Le principal fait saillant de Stella-Jones en 2008 a été l'acquisition, le 1^{er} avril, de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») par le biais d'une fusion entre BPB et une filiale en propriété exclusive de la Société située aux États-Unis. BPB est un producteur de produits de bois traité sous pression principalement destinés à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition comprenait cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, Goshen en Virginie, Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton au Kentucky. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Veuillez consulter la section intitulée « Acquisition d'entreprise » ci-après.

Les résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ont marqué la huitième année consécutive de croissance ininterrompue. Les revenus ont progressé de 42,7 %, en raison principalement des acquisitions complétées en 2008 et 2007. La marge bénéficiaire brute s'est accrue encore davantage sur une base monétaire, mais elle a toutefois reculé en pourcentage des ventes, du fait de la part plus importante des traverses de chemin de fer dans la composition des ventes de la Société et des marges moins élevées générées durant la phase d'intégration et de transition des activités d'exploitation de BPB. Par conséquent, le bénéfice net a progressé de 11,1 % pour atteindre 28,5 millions de dollars. En dépit de l'incertitude économique croissante en Amérique du Nord, la demande s'est maintenue pour les deux principales catégories de produits de la Société, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics.

La solide performance de Stella-Jones a encore une fois permis de générer de vigoureux flux de trésorerie en 2008. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation (avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont atteint 41,1 millions de dollars, comparativement à 33,4 millions de dollars en 2007. Cette croissance a été réalisée tout en maintenant un bilan sain, avec un ratio d'endettement à long terme de 0,66:1 et un ratio moyen d'endettement sur le bénéfice d'exploitation, avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, de 2,35:1.

Indicateurs clés de rendement

Pour les exercices terminés les 31 décembre

	2008	2007	2006
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	\$	\$	\$
Ventes	384 822	269 714	223 853
Bénéfice brut	78 398	66 788	50 363
Bénéfice net	28 547	25 700	20 846
Bénéfice net par action ordinaire	2,29	2,09	1,81
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,25	2,03	1,76
Actif total	407 546	244 856	213 675
Total de la dette à long terme*	105 759	47 444	31 893
Ratio d'endettement à long terme* sur les capitaux propres	0,66:1	0,37:1	0,30:1
Dividende par action	0,34	0,24	0,14

*y compris la portion à court terme

Change

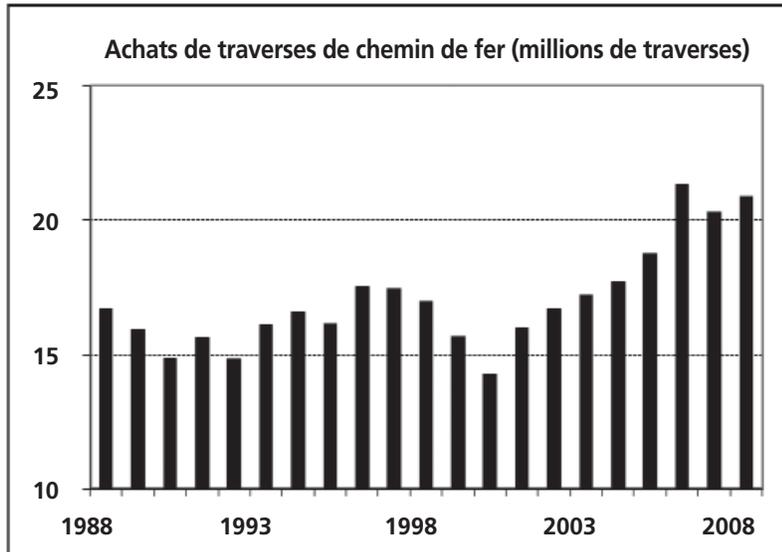
Le tableau qui suit présente les taux de change applicables aux périodes terminées les 31 décembre 2008 et 2007. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs de l'établissement étranger autonome ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes.

\$ CA/\$ US	2008		2007	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	0,9909	1,0265	1,1697	1,1546
Deuxième trimestre	1,0110	1,0197	1,0958	1,0654
Troisième trimestre	1,0425	1,0642	1,0631	0,9948
Quatrième trimestre	1,1686	1,2180	0,9798	0,9913
Exercice financier	1,0515	1,2180	1,0812	0,9913

Survol de l'industrie

Traverses de chemin de fer

Comme le rapporte l'organisme *Railway Tie Association*, les achats de traverses de chemin de fer ont progressé de près de 3,0 % pour s'établir à 20,9 millions de traverses en 2008, surpassant ainsi la marque des 20 millions pour une troisième année consécutive, dans le prolongement d'une tendance de croissance amorcée au début de la décennie.



Source : *Railway Tie Association*

La volatilité des prix du carburant et la congestion persistante sur les autoroutes ont incité un nombre croissant d'expéditeurs à privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Par conséquent, le fret a tendance à migrer des réseaux routiers aux réseaux ferroviaires durant les périodes de forte hausse des coûts du carburant. L'augmentation soutenue du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, ont engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer.

Selon l'*Association of American Railroads*, le volume combiné en 2008 de douze lignes de chemin de fer américaines et canadiennes qui font part de leurs données n'affiche qu'un léger recul, soit de 3,0 % pour les wagons et de 3,3 % pour les remorques intermodales et les conteneurs, une situation attribuable à l'affaiblissement de l'économie.

Résultats d'exploitation

Ventes

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les ventes ont atteint 384,8 millions de dollars, en hausse de 115,1 millions de dollars, ou 42,7 %, par rapport aux ventes de 269,7 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Toutes les catégories de produits de la Société ont affiché des gains et ses deux plus importantes catégories, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, sont responsables de la majeure partie de la hausse. Les activités d'exploitation de BPB ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 91,0 millions de dollars sur une période de neuf mois. L'apport de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, durant une année complète en 2008, comparativement à dix mois d'exploitation lors de l'exercice précédent, a également eu un impact favorable sur la croissance des ventes. La croissance interne des ventes a atteint environ 8,0 %, traduisant le maintien de la demande pour les produits de base de la Société durant la majeure partie de 2008. Dans une moindre mesure, la croissance interne a été accentuée par l'incidence négative sur les résultats de 2007 de la grève d'une durée de trois mois dans le secteur forestier du sud de la Colombie-Britannique qui avait forcé la suspension des activités à l'usine de traitement de la Société située à New Westminster de même qu'à sa coentreprise d'écorçage de poteaux de Maple Ridge. Les fluctuations, d'un exercice à l'autre, de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, ont eu pour effet de réduire la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 6,0 millions de dollars.

Ventes par groupe de produits

Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont chiffrées à 181,1 millions de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 92,3 % par rapport aux ventes de 94,2 millions de dollars réalisées en 2007. Ces résultats reflètent la contribution des activités d'exploitation de BPB de même que la robustesse de la demande de l'industrie en Amérique du Nord. Bien que le ralentissement économique ait engendré une baisse de volume dans le secteur du transport ferroviaire, les exploitants de chemins de fer ont maintenu leurs investissements dans la modernisation des infrastructures existantes et les prolongements de réseaux par le biais de l'installation de doublement de voies et la construction de nouveaux parements. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 47,0 % des ventes totales de la Société au cours de l'exercice 2008.

Rapport de gestion

(suite)

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevées à 137,8 millions de dollars en 2008, une hausse de 8,2 millions de dollars, ou 6,4 % par rapport aux ventes de 129,6 millions de dollars réalisées en 2007. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement des ventes des poteaux de distribution, à une demande stable pour les poteaux de lignes de transmission et à l'apport, pendant une année complète, de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, comparativement à une contribution de seulement 10 mois en 2007. La croissance des revenus en 2008 par rapport à l'exercice précédent reflète également le conflit de travail qui a duré trois mois en Colombie-Britannique en 2007. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 35,9 % des ventes totales de la Société en 2008.

Bois d'œuvre à usage industriel

Les ventes de bois d'œuvre à usage industriel ont plus que doublé en 2008, atteignant 33,2 millions de dollars, comparativement à 16,4 millions de dollars en 2007. Cette hausse est liée à l'acquisition de BPB, qui a permis d'ajouter de nouveaux produits destinés à l'industrie du transport ferroviaire, notamment des traversées de voies industrialisées, de même qu'à des ventes additionnelles de bois pour les ponts. Cette catégorie de produits comprend également les activités de construction sur mesure de maisons en bois rond de BPB. La catégorie a représenté 8,6 % des ventes globales en 2008.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 32,8 millions de dollars en 2008, en hausse de 10,7 % par rapport aux ventes de 29,6 millions de dollars réalisées en 2007. La hausse est attribuable à un marché de la rénovation stable au Canada qui a été assez peu touché, durant la majeure partie de 2008, par la crise du crédit hypothécaire aux États-Unis, ainsi qu'à l'ouverture, par le principal client de la Société dans cette catégorie, de plusieurs nouveaux emplacements. Le bois à usage résidentiel a représenté 8,5 % des ventes totales de Stella-Jones en 2008.

Ventes par destination

En 2008, les ventes réalisées au Canada ont progressé de 10,4 % par rapport aux niveaux de 2007, et ont atteint 180,1 millions de dollars, ou 46,8 % des ventes globales de la Société, tandis que les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 204,8 millions de dollars, ou 53,2 % des ventes, en hausse de 92,1 % par rapport à 2007. Les ventes de produits exportés vers les États-Unis à partir d'installations canadiennes ont totalisé 25,5 millions de dollars en 2008, comparativement à 32,7 millions de dollars en 2007.

La forte hausse des ventes sur le marché américain est attribuable principalement à l'apport des activités d'exploitation de BPB, acquise en avril 2008, à la contribution pendant une année complète de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, acquise en février 2007, et à une progression des ventes de l'usine de Bangor, au Wisconsin, à la suite de l'accroissement de sa capacité au mois de mai 2007.

La direction croit que le marché américain présente d'autres occasions de croissance, puisque l'industrie du traitement du bois demeure très fragmentée. L'acquisition de BPB a renforcé encore davantage la position de la Société sur le marché nord-américain des traverses de chemin de fer et en fait le deuxième joueur en importance avec une part de marché estimée à 25,0 %.

Marge bénéficiaire brute

Le bénéfice brut a atteint 78,4 millions de dollars, ou 20,4 % des ventes en 2008, en hausse par rapport à 66,8 millions de dollars, ou 24,8 % des ventes en 2007. L'amélioration de la marge bénéficiaire brute, exprimée en dollars, découle essentiellement de l'apport des activités d'exploitation de BPB. Toutefois, la marge bénéficiaire brute, exprimée en pourcentage des ventes, a fléchi en raison principalement des marges moins élevées générées par les activités d'exploitation de BPB. Une composition des ventes différente et une augmentation des coûts du bois, de l'énergie et du transport ont également eu un impact négatif sur la marge bénéficiaire brute exprimée en pourcentage des ventes, une situation en partie contrebalancée par la spécialisation des usines et les économies d'échelle réalisées grâce à l'augmentation du volume global dans les principaux marchés de la Société.

Dépenses

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 20,4 millions de dollars en 2008, en hausse de 4,5 millions de dollars, ou 28,4 %, par rapport aux frais de vente et d'administration de 15,9 millions de dollars engagés en 2007, en raison principalement de l'acquisition de BPB. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration ont représenté 5,3 % des ventes en 2008, comparativement à 5,9 % lors de l'exercice précédent. Cette diminution des frais de vente et d'administration, exprimés en pourcentage des ventes, reflète la compression des frais généraux, la réalisation de synergies découlant de l'accroissement des volumes pour l'exercice et une baisse des dépenses de rémunération.

La Société a réalisé un gain de change de 0,3 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, alors qu'elle avait enregistré une perte de change de 1,5 million de dollars l'an dernier. Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectués par ses installations canadiennes. Stella-Jones U.S. Holding Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés réalisés sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés. Au 31 décembre 2008, la Société détenait des contrats de change à terme pour la vente éventuelle d'un total de 27,4 millions de dollars US à un taux de change moyen de 1,2235 \$ CA/1,00 \$ US. Au 31 décembre 2008, le gain de change non matérialisé associé à ces contrats totalisait 318 000 \$.

L'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels a totalisé 8,4 millions de dollars en 2008, soit une augmentation de près de 3,0 millions de dollars par rapport à 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de BPB.

Pour 2008, les frais financiers se sont élevés à 8,7 millions de dollars, soit une hausse de 3,2 millions de dollars par rapport aux frais financiers de 5,5 millions de dollars engagés en 2007. L'augmentation des frais financiers est attribuable à l'accroissement des emprunts à long terme résultant de l'acquisition de BPB, et des emprunts à court terme pour combler les besoins en fonds de roulement. Cette situation a été en partie contrebalancée par une baisse des taux d'intérêt moyens en 2008.

Bénéfice avant impôts et charge d'impôts

Stella-Jones a généré un bénéfice avant impôts de 41,2 millions de dollars, ou 10,7 % des ventes, en 2008. Il s'agit d'une augmentation de 2,6 millions de dollars par rapport au bénéfice avant impôts de 38,6 millions de dollars, ou 14,3 % des ventes, réalisé lors de l'exercice précédent.

La charge d'impôts de Stella-Jones a totalisé 12,7 millions de dollars en 2008, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 30,8 %. En 2007, la charge d'impôts s'était élevée à 12,9 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 33,3 %. La baisse du taux d'imposition effectif est attribuable à la proportion plus importante de revenus que la Société a générés aux États-Unis, où les revenus de fabrication admissibles bénéficient d'une déduction fiscale visant à encourager la fabrication nationale, ainsi qu'à des revenus de dividendes provenant d'une société apparentée déductibles au Canada. L'impôt non relié aux bénéfices ne représente qu'une faible portion du fardeau fiscal total de la Société.

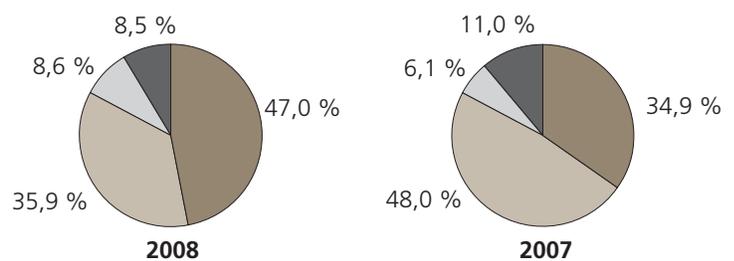
Bénéfice net

La Société a réalisé un bénéfice net de 28,5 millions de dollars pour l'exercice, ou 2,25 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 25,7 millions de dollars, ou 2,03 \$ par action, sur une base pleinement diluée, en 2007. Il s'agit d'une hausse du bénéfice net de 2,8 millions de dollars, ou 11,1 %, par rapport à l'exercice précédent.

Répartition des ventes par produit

(% des revenus)

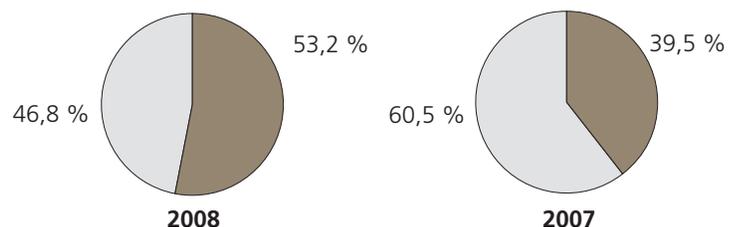
- Traverses de chemin de fer 47,0 % (34,9 % en 2007)
- Poteaux destinés aux sociétés de services publics 35,9 % (48,0 % en 2007)
- Bois à usage industriel 8,6 % (6,1 % en 2007)
- Bois à usage résidentiel 8,5 % (11,0 % en 2007)



Répartition des ventes par secteur géographique

(% des revenus)

- États-Unis 53,2 % (39,5 % en 2007)
- Canada 46,8 % (60,5 % en 2007)



Acquisition d'entreprise

Le 1^{er} avril 2008, la Société a conclu l'acquisition de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») par le biais d'une fusion entre BPB et une filiale à propriété exclusive de la Société située aux États-Unis. BPB est un producteur de produits de bois traité sous pression principalement destinés à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition incluait cinq usines de traitement situées à DuBois, en Pennsylvanie, Goshen, en Virginie, Spencer, en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton, au Kentucky. BPB a réalisé des ventes d'environ 107,0 millions de dollars US pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2008.

La contrepartie totale s'élève à environ 44,0 millions de dollars (43,0 millions de dollars US), incluant des frais liés à la transaction estimés à environ 1,1 million de dollars (1,1 million de dollars US), et des liquidités disponibles de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars US). Cette somme inclut 33,7 millions de dollars (33,0 millions de dollars US) versé aux actionnaires de BPB par le biais de la conversion de chaque action ordinaire en circulation de BPB en un droit de recevoir 47,78 \$ US en espèces, un versement additionnel de 3,5 millions de dollars (3,4 millions de dollars US) équivalant au bénéfice net vérifié de BPB pour son exercice financier se terminant le 31 mars 2008, dont sera soustraite toute distribution versée aux actionnaires au cours de cette période et autres rajustements après clôture, ainsi qu'un montant supplémentaire actualisé de 5,8 millions de dollars (5,7 millions de dollars US) garantie par une lettre de crédit payable sous forme de versements trimestriels égaux sur une période de six ans dans le cadre d'ententes de non-concurrence avec certains anciens dirigeants de BPB.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actifs acquis et de passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Au cours du quatrième trimestre, la Société a ajusté la valeur allouée à certains actifs ainsi qu'à l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les impôts futurs. L'information détaillée concernant les éléments d'actifs acquis et de passifs pris en charge est présentée à la Note 5 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Les résultats d'exploitation de BPB ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

L'acquisition de BPB a été financée à l'aide de nouveaux emprunts d'environ 40,9 millions de dollars (40,0 millions de dollars US), dont l'émission d'une débenture non garantie et non convertible de 25,5 millions de dollars (25,0 millions de dollars US) au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), un emprunt à terme renouvelable auprès d'une banque canadienne de 10,2 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) et un prélèvement de 5,1 millions de dollars (5,0 millions de dollars US) sur une marge de crédit d'exploitation existante.

Résultats trimestriels

Conformément à l'historique de la Société, les ventes ont suivi une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois à usage industriel ont été plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois traité à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on remarque une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes moins élevés.

La Société a enregistré une progression de ses ventes à chacun des trimestres de l'exercice 2008, par rapport aux périodes respectives de 2007, et BPB a contribué à ces résultats durant les trois derniers trimestres. Le bénéfice d'exploitation s'est également accru au cours de toutes les périodes à l'exception du premier trimestre, alors qu'une composition des ventes moins avantageuse a eu pour effet de réduire les marges d'exploitation. Bien que le taux de change moyen pour l'exercice 2008 entre le dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, et le dollar américain ait été plus ou moins similaire à celui de 2007, les trois premiers trimestres de 2008 ont été marqués par une diminution, en comparaison de l'exercice précédent, du taux de conversion applicable aux revenus générés par la Société en dollars américains. Inversement, on a assisté au quatrième trimestre à une baisse rapide de la valeur de la devise canadienne, ce qui a eu un effet positif sur la valeur des ventes libellées en dollars américains lors de leur conversion.

Le tableau qui suit présente certaines informations financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2008					
Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	66 182	123 081	111 828	83 731	384 822
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et actifs incorporels ¹	10 997	19 394	14 148	13 790	58 329
Bénéfice d'exploitation ¹	9 616	17 599	12 127	10 622	49 964
Bénéfice net	5 323	10 047	6 850	6 327	28 547
Bénéfice net par action ordinaire	0,43	0,81	0,55	0,50	2,29
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,42	0,80	0,54	0,50	2,25

2007	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
Pour les trimestres terminés le (en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	61 949	84 510	74 815	48 439	269 714
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ¹	12 301	14 725	13 254	9 219	49 500
Bénéfice d'exploitation ¹	11 235	13 424	11 864	7 537	44 060
Bénéfice net	6 097	8 078	7 085	4 440	25 700
Bénéfice net par action ordinaire	0,50	0,66	0,57	0,36	2,09
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,48	0,64	0,56	0,35	2,03

1 Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ne sont pas des mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et il est peu probable qu'elles puissent être comparables à des mesures similaires publiées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels peuvent facilement être conciliés avec le bénéfice net inclus aux états financiers établis selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Note: En raison de l'arrondissement des montants, la somme des données trimestrielles peut s'avérer légèrement différente du total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Résultats du quatrième trimestre

Les ventes au quatrième trimestre de 2008 ont atteint 83,7 millions de dollars, en hausse de 72,9 % par rapport aux ventes de 48,4 millions de dollars réalisées durant la même période en 2007. Cette progression est principalement attribuable aux activités d'exploitation de BPB, qui ont généré des revenus d'environ 28,0 millions de dollars, au maintien de la demande dans les principaux marchés de la Société et à un affaiblissement de la devise canadienne, la monnaie de présentation de Stella-Jones, qui a eu pour effet d'accroître la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 2,4 millions de dollars. Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice précédent avaient été moindres en raison du prolongement du conflit de travail dans le sud de la Colombie-Britannique, qui ne s'est réglé que vers la fin du mois d'octobre 2007.

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 34,6 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse comparativement à 11,5 millions de dollars un an plus tôt. Cette augmentation reflète l'acquisition de BPB, un taux de conversion favorable pour les ventes libellées en dollars américains, de même que la pénurie temporaire de wagons disponibles l'an dernier à la fin de l'exercice. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 35,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 18,1 % par rapport aux ventes de 30,0 millions de dollars réalisées au cours du quatrième trimestre de 2007, une période touchée par les trois dernières semaines de la grève qui a eu lieu en Colombie-Britannique. Les ventes de bois à usage industriel se sont établies à 10,4 millions de dollars, comparativement à 4,0 millions de dollars un an plus tôt, en raison essentiellement de l'acquisition de BPB, tandis que les ventes de bois à usage résidentiel ont progressé de 11,2 % pour s'établir à 3,3 millions de dollars.

Au quatrième trimestre de 2008, la marge bénéficiaire brute s'est établie à 18,7 millions de dollars, ou 22,3 % des ventes, comparativement à 12,7 millions de dollars, ou 26,3 % des ventes, lors de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la marge bénéficiaire brute, sur une base monétaire, reflète essentiellement la contribution des activités d'exploitation de BPB, dont les marges moins élevées ont engendré une diminution de la marge bénéficiaire brute exprimée en pourcentage des ventes. La Société a entrepris avec ses clients le processus de demande de révision annuelle des prix de vente, conformément aux modalités et conditions de plusieurs de ses contrats pluriannuels à prix fixe portant sur des traverses de chemin de fer, de manière à tenir compte des augmentations des coûts du bois engagées durant l'exercice.

Le bénéfice net de la période s'est établi à 6,3 millions de dollars, ou 0,50 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 4,4 millions de dollars, ou 0,35 \$ par action, sur une base pleinement diluée, au quatrième trimestre de l'exercice 2007.

Bilan

Le fonds de roulement de la Société au 31 décembre 2008 s'établissait à 156,9 millions de dollars, affichant un gain de 53,7 millions de dollars sur le solde du fonds de roulement de 103,2 millions de dollars à pareille date l'an dernier. La valeur de l'actif à court terme a augmenté de 107,5 millions de dollars par rapport à l'an dernier en raison de l'acquisition de BPB et de l'accroissement global du volume d'affaires. Les débiteurs ont augmenté de 15,1 millions de dollars, pour se chiffrer à 41,5 millions de dollars, en raison de l'incidence de l'appréciation de la devise locale sur les débiteurs libellés en dollars américains et d'une hausse des ventes vers la fin de l'exercice. Les stocks s'établissaient à 223,2 millions de dollars, ce qui représente une valeur de 84,4 millions de dollars supérieure à celle de l'exercice précédent, par suite des stocks acquis dans le cadre de l'acquisition de BPB, de l'impact de l'appréciation de la devise locale sur les stocks détenus aux États-Unis, de la hausse des coûts du bois dans la seconde moitié de l'exercice, ainsi que des besoins anticipés en prévision de l'accroissement du volume des ventes.

En excluant BPB, la valeur des comptes débiteurs s'élevait à 29,6 millions de dollars, tandis que celle des stocks s'établissait à 171,5 millions de dollars.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent, lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie qu'elle génère de ses activités d'exploitation et ses marges de crédit d'exploitation disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations s'élevaient à 108,8 millions de dollars au 31 décembre 2008, comparativement à 73,3 millions de dollars au 31 décembre 2007. Cette hausse de 35,5 millions de dollars est principalement attribuable à l'acquisition de BPB et, dans une moindre mesure, aux dépenses en immobilisations qui ont été supérieures aux niveaux d'amortissement en 2008.

À la suite de l'acquisition de BPB, des actifs incorporels totalisant 10,8 millions de dollars, constitués de relations clients et de la valeur actualisée des ententes de non-concurrence, de même qu'un écart d'acquisition de 6,4 millions de dollars, ont été inclus au bilan de la Société au 31 décembre 2008.

L'endettement bancaire à la clôture de l'exercice 2008 s'élevait à 81,6 millions de dollars, soit une hausse de 42,6 millions de dollars par rapport à l'endettement bancaire de 39,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2007. Cette hausse reflète l'augmentation des besoins en fonds de roulement. L'endettement bancaire comprend un crédit d'exploitation à demande de 50,0 millions de dollars contracté auprès d'une banque à charte canadienne (inchangé par rapport à l'exercice précédent), de même qu'une marge de crédit d'exploitation de 45,0 millions de dollars US avec des banquiers américains des filiales américaines de Stella-Jones (en hausse par rapport à 20,0 millions de dollars US l'an dernier). La disponibilité totale en vertu des marges de crédit d'exploitation canadienne et américaine était de 10,9 millions de dollars et 7,1 millions de dollars US, respectivement, au 31 décembre 2008.

La Société estime que ces crédits d'exploitation, combinés aux fonds qu'elle générera de ses activités d'exploitation au cours des prochains trimestres, seront suffisants pour faire face à ses besoins de trésorerie dans l'avenir prévisible. Toutefois, la réalisation d'éventuelles acquisitions pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Au 31 décembre 2008, la dette à long terme de la Société, y compris la tranche à court terme, s'élevait à 105,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 47,4 millions de dollars au 31 décembre 2007. Cette augmentation est attribuable aux facilités de crédit obtenues pour financer l'acquisition de BPB et aux fluctuations défavorables des devises vers la fin de 2008 qui ont eu pour effet d'augmenter le taux utilisé pour convertir en dollars canadiens la dette à long terme libellée en dollars américains.

L'avoir des actionnaires s'établissait à 161,1 millions de dollars au 31 décembre 2008, soit 33,3 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2007. Ce gain, essentiellement attribuable au solide bénéfice net généré par la Société, a été contrebalancé par le versement d'un dividende plus élevé que lors de l'exercice précédent. La valeur comptable s'élevait à 12,82 \$ par action ordinaire au 31 décembre 2008, en hausse par rapport à 10,35 \$ par action douze mois plus tôt.

Liquidités et ressources en capital

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (en milliers de dollars)	Exercice financier terminé le	
	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
Activités d'exploitation	(3 296)	17 394
Activités de financement	52 335	6 139
Activités d'investissement	(49 039)	(23 533)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	—

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, l'utilisation de liquidités et de marges de crédit d'exploitation, ainsi que par l'émission d'actions ordinaires. Les marges de crédit d'exploitation de la Société sont constituées de facilités de crédit d'exploitation sur demande, renouvelables chaque année et revues par les banquiers de la Société à des intervalles qui n'excèdent pas une année. En décembre 2008, le banquier responsable du crédit d'exploitation américain a amendé sa facilité de crédit et a approuvé une augmentation du crédit d'exploitation sur demande qui est passé de 40,0 millions de dollars américains à 45,0 millions de dollars américains. Après la clôture de l'exercice, les banquiers canadiens de la Société ont amendé la structure des taux d'intérêt sans modifier la disponibilité du crédit d'exploitation et ont approuvé une augmentation de la facilité de crédit pour l'achat de contrats de change à terme. La Société ne prévoit avoir aucune difficulté à renouveler ces facilités de crédit d'exploitation sur demande.

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, se sont élevés à 41,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, comparativement à 33,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette progression de 22,8 % reflète la croissance du bénéfice net et des ajustements liés à une augmentation des dépenses hors caisse, comme l'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels et les impôts futurs.

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement a nécessité des liquidités de 44,4 millions de dollars, contre 16,0 millions de dollars un an auparavant. Cette hausse reflète essentiellement les augmentations nécessaires des niveaux des stocks et une diminution des comptes créditeurs. En conséquence, les activités d'exploitation ont nécessité des liquidités de 3,3 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2008, alors qu'elles avaient généré des liquidités de 17,4 millions de dollars un an plus tôt.

Les activités de financement nettes de la Société ont généré des liquidités de 52,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Ce montant est principalement constitué d'augmentations nettes de la dette à long terme (35,9 millions de dollars), en lien principalement avec l'acquisition de BPB, de l'endettement bancaire à court terme (20,6 millions de dollars) et du produit de l'émission d'actions ordinaires aux termes des régimes d'options d'achat d'actions et des régimes d'achat d'actions à l'intention des employés de la Société (1,0 million de dollars), desquels on soustrait le versement des dividendes annuels (4,2 millions de dollars). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont généré des liquidités de 6,1 millions de dollars.

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 49,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2008, principalement pour l'acquisition de BPB (38,2 millions de dollars – voir la section intitulée « Acquisition d'entreprise » plus haut) et pour l'achat d'immobilisations (10,4 millions de dollars). Les achats d'immobilisations ont servi essentiellement à diverses mises à niveau d'équipement et à l'expansion. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les activités d'investissement avaient nécessité des liquidités de 23,5 millions de dollars.

Rapport de gestion

(suite)

Les obligations contractuelles de la Société en vue de paiements futurs sont présentées dans le tableau qui suit :

Paiements exigibles par période

(en milliers de dollars)

	Moins de 1 an \$	1 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$	Après 5 ans \$	Total \$
Endettement bancaire	81 560	—	—	—	81 560
Comptes créditeurs et charges à payer	28 694	—	—	—	28 694
Obligations liées à la dette à long terme	5 199	12 822	21 156	67 826	107 003
Intérêt sur obligations liées à la dette à long terme	6 150	11 534	9 721	9 937	37 342
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	189	344	383	1 105	2 201
Intérêt sur obligations en vertu de contrats de location-acquisition	78	133	110	91	412
Contrats de change à terme					
Montant à payer	5 319	3 234	—	—	8 553
Montant à recevoir	(5 603)	(3 410)	—	—	(9 013)
Ententes de non-concurrence	1 523	3 046	3 046	381	7 996
Total	123 109	27 703	34 416	79 340	264 568

Renseignements concernant les actions et les options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2008, le capital-actions de la Société était constitué de 12 564 925 actions ordinaires émises et en circulation (12 341 088 au 31 décembre 2007). Au 12 mars 2009, le capital-actions de la Société était constitué de 12 564 925 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 147 785 (162 070 au 31 décembre 2007) dont 93 285 d'entre elles pouvaient être exercées (76 570 au 31 décembre 2007). Au 12 mars 2009, le nombre d'options en circulation était de de 147 785 dont 93 285 d'entre elles pouvaient être exercées.

En date du 6 mai 2003, la Société a octroyé à son président et chef de la direction, en vertu d'une entente portant sur les options d'achat d'actions, 300 000 options pour acquérir un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 2,99 \$ l'action. Ces options sont devenues exerçables le 6 mai 2008 et 100 000 options étaient toujours en vigueur au 12 mars 2009.

Dividendes

Le 11 mars 2009, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action ordinaire. Le 13 août 2008, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action ordinaire.

La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement, continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction des bénéfices et des besoins financiers de la Société, ainsi que des clauses restrictives contenues dans ses documents de prêt et d'autres conditions pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

Engagements et éventualités

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 14 788 448 \$ (4 588 466 en 2007) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

Conjoncture économique actuelle

À la lumière de la détérioration rapide de l'économie et des marchés financiers, la Société surveille de près sa stratégie et sa gestion du risque. Même si ses résultats financiers demeurent positifs, certains signes apparents incitent la direction à adopter une approche plus prudente dans l'exécution de sa stratégie d'affaires.

Activités d'exploitation

Le resserrement des conditions sur le marché du crédit a entraîné le report ou l'annulation de projets, plus particulièrement dans le secteur des énergies de remplacement, pour lesquels certains produits de la Société pourraient être nécessaires. Ces projets comprennent des usines d'éthanol et des parcs d'éoliennes dont les besoins en capitaux sont importants. Au cours des dernières années, la Société a fourni des traverses de chemin de fer pour relier des usines d'éthanol au réseau ferroviaire continental et des poteaux destinés aux sociétés de services publics pour raccorder des parcs d'éoliennes au réseau de transport d'énergie électrique. Au 12 mars 2009, Stella-Jones n'avait pas été touchée de manière importante par ces reports ou annulations de projets.

Même si elles ne sont pas à l'abri de la récession, les principales catégories de produits de la Société, soit les poteaux pour services publics et les traverses de chemin de fer, font partie intégrale des projets d'immobilisations en infrastructures que les gouvernements mettent souvent en œuvre durant les périodes de ralentissement économique. En conséquence, la position de la Société en tant que fournisseur de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer pourrait s'avérer particulièrement avantageuse compte tenu des intentions déclarées des gouvernements américains et canadiens d'investir massivement dans des projets d'infrastructure. En outre, diverses initiatives visant à accorder des crédits d'impôts ont été soit édictées par la loi ou encore proposées aux États-Unis et pourraient stimuler de manière importante les projets d'infrastructure.

Liquidité

Au 31 décembre 2008, la Société respectait toutes ses clauses restrictives et obligations contractuelles. De plus, les disponibilités totales en vertu des marges de crédit d'exploitation canadiennes et américaines étaient de 10,9 millions de dollars et 7,1 millions de dollars US, respectivement, au 31 décembre 2008.

La direction estime que dans l'ensemble, tous ses débiteurs sont entièrement recouvrables puisque ses principaux clients, principalement des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'antécédents de défaut de paiement. Néanmoins, la direction accorde plus d'attention au recouvrement des comptes clients et aux prolongements de crédit.

Les stocks ont augmenté au cours de l'exercice 2008 en raison de la hausse des coûts du bois et des besoins anticipés en prévision de l'accroissement du volume des ventes, de même que pour assurer l'efficacité des activités de traitement étant donné que le bois séché à l'air permet de réduire les cycles de traitement. La direction continuera de surveiller les niveaux des stocks et de s'assurer qu'ils cadrent avec la demande pour ses produits.

Risques et incertitudes

Lois et règlements sur l'environnement

La Société est assujettie à une gamme diversifiée de lois et de règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés.

L'application de ces lois par les organismes de réglementation continuera à avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer sa conformité. L'omission de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ordonnances en matière d'environnement peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales. La Société engage des dépenses financières afin de se conformer aux règlements régissant les questions environnementales adoptés par les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux.

Rapport de gestion

(suite)

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement ou de remise en état de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci, peut la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements sur l'environnement constitue un autre risque pour la Société. La direction est d'avis que son engagement relatif à l'intégrité environnementale de ses usines et de ses activités, auquel sont rattachés des investissements importants, lui permettra de respecter les exigences réglementaires applicables.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles des prix du bois. Néanmoins, la position concurrentielle de la Société dans son secteur est renforcée par son accès à un approvisionnement en billots de grande qualité que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs. En outre, il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains des produits de préservation que la Société utilise dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources d'approvisionnement de rechange dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. La Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel.

Risque de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement couverts par ses achats de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains.

Fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2008, la Société était exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme puisque seulement 7,3 % (2,0 % en 2007) de la dette à long terme de la Société est à taux variables. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

Risque de crédit

La répartition géographique de la clientèle de la Société et ses procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit. Les débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

Ententes et instruments financiers hors bilan

Pour obtenir de l'information détaillée sur les ententes et les instruments financiers hors bilan, veuillez consulter la Note 19 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Principales conventions comptables et estimations

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2008.

La Société dresse ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada en vertu desquels la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclaré au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues sur une base périodique et, lorsque des ajustements s'avèrent nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

Les postes importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile estimée des actifs, la dépréciation des actifs à long terme, les impôts futurs, la rémunération à base d'actions, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite, les obligations juridiques, les créances irrécouvrables, la provision pour créances douteuses et les provisions liées à la restauration de sites.

Modifications de conventions comptables

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2008 :

Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplace le chapitre 3030 « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'en suit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks.

Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers - Informations à fournir », décrit les renseignements exigés pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers pour la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre et le chapitre 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers – Présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. Il reporte les exigences de présentation du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes de divulgation de l'information au sujet du capital d'une entité et de la façon dont il est géré. Il décrit les exigences d'information à l'égard des objectifs, des politiques et des procédés de l'entité pour la gestion du capital; les données quantitatives liées à ce que l'entité considère comme du capital; la question de la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital ainsi que les répercussions en cas de non-conformité.

Le chapitre 1400 du Manuel, « Normes générales de présentation des états financiers », établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. L'adoption de cette norme comptable n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Des informations supplémentaires devant être fournies à la suite de l'adoption de ces normes sont présentées aux Notes 7, 19 et 20 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Effets des nouvelles normes comptables non encore entrées en vigueur

L'ICCA a publié la nouvelle norme comptable suivante dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2009 :

Le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation, de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme comptable sur ses états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2011 :

Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (dans sa version révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. Une application anticipée est autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable sur les états financiers consolidés.

Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (dans sa version révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que l'adoption des Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») deviendra obligatoire pour les sociétés ouvertes canadiennes pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011.

Pour la Société, le basculement vers les IFRS sera exigé pour les états financiers intermédiaires et annuels datés après le 1^{er} janvier 2011, bien que cette date de transition nécessitera le retraitement de montants comparatifs publiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

La direction a mis sur pied une équipe de mise en oeuvre des IFRS afin de développer un plan de conversion aux IFRS. Ce processus en est actuellement à l'étape du diagnostic, qui comprend un examen des différences entre les PCGR canadiens actuels (comme les applique la Société) et les IFRS, et l'analyse des options possibles concernant l'adoption. En 2008, une analyse diagnostique préliminaire a été préparée par des consultants externes. Une fois cette étape complétée, la direction sera en mesure de déterminer les répercussions exactes du changement. Une évaluation exhaustive sera ensuite effectuée afin de déterminer avec précision les modifications à apporter aux principes comptables et systèmes informatiques, les besoins en formation, les mécanismes de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les répercussions sur les activités d'affaires de la Société. L'impact sur l'information financière de la transition vers les IFRS ne peut être raisonnablement évalué pour le moment.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans ses différents documents est enregistrée, traitée, condensée et présentée fidèlement.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2008, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de ses contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. L'évaluation s'est fondée sur le guide intitulé *Internal Control-Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus adéquatement et fonctionnent de manière efficace.

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2008 ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité imprévisible qu'une omission survienne dans la communication ou les contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur de nature importante se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

Opérations entre apparentés

En 2008, la Société a versé un montant total de 300 000 \$ (300 000 \$ en 2007) à sa société mère et aux actionnaires ultimes pour frais de services de marketing et de services techniques, ainsi que des intérêts sur prêts de 64 000 \$ (76 000 \$ en 2007) avec les mêmes parties, tel que décrit à la Note 21 aux états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2008.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing et intérêts sur billet à payer), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A. et James Jones & Sons Ltd. (services techniques et intérêts sur prêts). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

Perspectives

Bien que la conjoncture économique mondiale incite à une plus grande prudence, le rôle clé que jouent les produits de Stella-Jones dans les infrastructures de transport et de services publics, devrait permettre à la Société de maintenir ses parts de marché et de développer ses affaires. Le succès de l'intégration des activités d'exploitation de BPB et leur contribution pendant un exercice complet joueront également un rôle important dans la performance de la Société en 2009. D'autre part, Stella-Jones entend poursuivre sa croissance interne en tentant d'accaparer une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics partout en Amérique du Nord, tout en cherchant également à développer de nouvelles occasions de marché, alors qu'elle exploitera le plein potentiel des récentes acquisitions.

Les produits de la Société font partie intégrale des projets d'immobilisations en infrastructures que les gouvernements mettent souvent en œuvre durant les périodes de ralentissement économique. Des actions en ce sens stimuleraient la demande, puisqu'elles pourraient potentiellement impliquer, aussi bien dans le cadre de travaux d'entretien que de nouvelles installations, plusieurs des clients de la Société qui oeuvrent dans les secteurs des chemins de fer et de la transmission et distribution d'électricité.

Même si l'exercice à venir sera axé sur la génération de liquidités et la réduction de la dette, les acquisitions stratégiques demeureront une composante intégrale du plan de croissance de la Société puisque l'industrie du traitement du bois demeure fragmentée. La direction poursuivra sa recherche de cibles dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics qui répondent à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, qui offrent des occasions de réaliser des synergies et qui, surtout, peuvent ajouter de la valeur pour les actionnaires de Stella-Jones.

Alors que nous traversons une période économique particulièrement difficile, la force de Stella-Jones demeure sa capacité à s'adapter rapidement à l'évolution de la situation. Cette force découle d'une volonté constante d'accroître la productivité dans l'ensemble de l'organisation. Plus important encore, la vision stratégique à long terme de la Société, axée sur l'expansion et la consolidation à l'échelle continentale, reste intacte.

Le 12 mars 2009

États financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers LLP, les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus
Le président et chef de la direction



George T. Labelle, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 12 mars 2009

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Stella-Jones Inc. au 31 décembre 2008 et les états consolidés des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par un autre vérificateur qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans son rapport daté du 12 mars 2008.



Montréal (Québec)
Le 12 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9986

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)	2008 \$	2007 \$
Actif		
À court terme		
Débiteurs (Note 6)	41 501	26 411
Instruments financiers dérivés (Note 19)	381	658
Stocks (Note 7)	223 199	138 834
Frais payés d'avance	5 910	2 266
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	3 778	784
Impôts futurs (Note 15)	2 338	619
	277 107	169 572
Immobilisations (Note 8)	108 763	73 309
Instruments financiers dérivés (Note 19)	347	274
Actifs incorporels (Note 9)	10 773	—
Écart d'acquisition (Note 5 a))	6 367	—
Autres éléments d'actif (Note 10)	3 343	1 344
Impôts futurs (Note 15)	846	357
	407 546	244 856
Passif et capitaux propres		
À court terme		
Endettement bancaire (Note 11)	81 560	39 026
Comptes créditeurs et charges à payer	28 694	21 856
Dépôts de clients	2 971	—
Instruments financiers dérivés (Note 19)	266	—
Impôts futurs (Note 15)	118	289
Portion à court terme de la dette à long terme (Note 12)	4 914	4 409
Portion à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 13)	717	751
Portion à court terme des ententes de non-concurrence à payer (Note 5 a))	969	—
	120 209	66 331
Dette à long terme (Note 12)	100 845	43 035
Impôts futurs (Note 15)	16 625	5 968
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 13)	577	467
Avantages sociaux futurs (Note 16)	1 541	1 298
Instruments financiers dérivés (Note 19)	1 303	—
Ententes de non-concurrence à payer (Note 5 a))	5 334	—
	246 434	117 099
Capitaux propres		
Capital-actions (Note 14)	49 910	46 023
Surplus d'apport	1 905	4 045
Bénéfices non répartis	105 055	80 745
Cumul des autres éléments du résultat étendu	4 242	(3 056)
	161 112	127 757
	407 546	244 856

Engagements et éventualités (Note 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Tom A. Bruce Jones, CBE
administrateur



Richard Bélanger, FCA
administrateur

Capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, nombre d'actions en milliers)	2008 #	2007 #
Capital-actions		
Actions en circulation au début de l'exercice	12 341	12 298
Régime d'options d'achat d'actions	14	38
Convention d'option d'achat d'actions	200	—
Régime d'achat d'actions	10	5
Actions en circulation à la fin de l'exercice	12 565	12 341
	\$	\$
Actions en circulation au début de l'exercice	46 023	45 473
Régime d'options d'achat d'actions	286	367
Convention d'option d'achat d'actions	3 384	—
Régime d'achat d'actions	217	183
Actions en circulation à la fin de l'exercice	49 910	46 023
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	4 045	2 417
Rémunération à base d'actions	741	1 716
Levée d'options d'achat d'actions	(2 881)	(88)
Solde à la fin de l'exercice	1 905	4 045
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	80 745	58 004
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25 700
Dividendes sur les actions ordinaires	(4 237)	(2 959)
Solde à la fin de l'exercice	105 055	80 745
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	(3 056)	(73)
Adoption de nouvelles normes comptables pour les instruments financiers, après déduction d'impôts de 280 \$	—	569
Autres éléments du résultat étendu	7 298	(3 552)
Solde à la fin de l'exercice	4 242	(3 056)
Capitaux propres	161 112	127 757

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action ordinaire)	2008 \$	2007 \$
Ventes	384 822	269 714
Dépenses (revenus)		
Coût des ventes (Note 7)	306 424	202 926
Frais de vente et d'administration	20 365	15 858
Perte (gain) de change	(277)	1 472
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	8 365	5 440
Gains réalisés sur la cession d'immobilisations	(19)	(42)
	334 858	225 654
Bénéfice d'exploitation	49 964	44 060
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	6 262	3 051
Autres intérêts	2 472	2 452
	8 734	5 503
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	41 230	38 557
Charge d'impôts sur les bénéfices (économie) (Note 15)		
Exigibles	10 971	13 006
Futurs	1 712	(149)
	12 683	12 857
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25 700
Bénéfice net par action ordinaire (Note 14 b))	2,29	2,09
Bénéfice net dilué par action ordinaire (Note 14 b))	2,25	2,03

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Résultat étendu consolidé

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)	2008 \$	2007 \$
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25,700
Autres éléments du résultat étendu		
Variation nette des gains (pertes) non réalisés lors de la conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome	15 003	(3 627)
Variation nette des pertes non réalisées sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	(6 482)	—
Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1 142)	2 251
Économie (charge) d'impôts sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	354	(698)
Gain sur couvertures de flux de trésorerie reclassés aux ventes	(630)	(2 168)
Économie d'impôts sur gain sur couvertures de flux de trésorerie reclassés aux ventes	195	690
	7 298	(3 552)
Résultat étendu	35 845	22 148

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)	2008 \$	2007 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25 700
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	7 052	5 440
Amortissement des actifs incorporels	1 313	—
Amortissement des frais financiers reportés	57	—
Variation de la juste valeur des dettes	773	—
Gains réalisés sur la cession d'immobilisations	(19)	(42)
Avantages sociaux futurs	243	186
Rémunération à base d'actions	741	1 716
Perte de change non réalisée sur la dette à long terme	388	—
Impôts futurs	1 712	(149)
Autres	248	587
	41 055	33 438
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	4 135	8,366
Stocks	(36 996)	(21 749)
Frais payés d'avance	(3 809)	1 106
Comptes créditeurs et charges à payer	(7 757)	207
Dépôts de clients	2 473	—
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	(2 473)	(3 855)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	76	(119)
	(44 351)	(16 044)
	(3 296)	17 394
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	20 560	(984)
Augmentation de la dette à long terme	46 794	13 332
Remboursement de la dette à long terme	(10 838)	(3 722)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	1 006	472
Entente de non-concurrence à payer	(950)	—
Dividendes sur les actions ordinaires	(4 237)	(2 959)
	52 335	6 139
Activités d'investissement		
Augmentation d'autres actifs	(337)	(284)
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie	(38 220)	(17 126)
Achat d'immobilisations	(10 392)	(6 783)
Actifs détenus pour la vente	(272)	—
Produit provenant de la cession d'immobilisations	182	660
	(49 039)	(23 533)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début et à la fin de l'exercice	—	—
Informations supplémentaires		
Intérêts versés	6 998	5 296
Impôts sur les bénéfices payés	13 759	16 636

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

1. Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (la « Société ») œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer traitées sous pression et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. La Société offre également des produits de bois traité au marché de la consommation et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Ses autres principaux produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société est incorporée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto.

2. Principales conventions comptables

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales canadiennes en propriété exclusive, Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., Stella-Jones Canada Inc. (précédemment Bell Pole Canada Inc.) et de ses filiales américaines en propriété exclusive, Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »), The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») et Stella-Jones U.S. Finance Corporation. Les comptes consolidés de Stella-Jones Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka »), une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile des actifs, la dépréciation d'actifs à long terme, les impôts futurs, la rémunération à base d'actions, les prestations de retraite et les avantages postérieurs à la retraite, les obligations juridiques, les créances irrécouvrables, la provision pour créances douteuses et la provision pour la restauration de sites. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et ces différences pourraient être importantes. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

Constataion des produits

Les revenus provenant de la vente de produits et services sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les produits sont expédiés aux clients ou les services rendus, que les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés aux clients, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Les billots sont récoltés en fonction des permis de coupe de la Société dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matière première destinée à la transformation de poteau de ligne de transmission. Des billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux de ligne de transmission sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots autres que ceux destinés aux lignes de transmission sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés de la Société. Les ventes de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité ont totalisé 13 023 124 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (13 373 926 \$ en 2007).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'argent en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs qui sont généralement les suivants :

Immeubles	de 20 à 40 ans
Équipement de production	de 5 à 40 ans
Matériel roulant	de 3 à 10 ans
Matériel antipollution	de 10 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux activités d'exploitation en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, puis portés en diminution du coût historique.

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à être coupé sur les sites identifiés

Actifs incorporels

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont constatés au coût et amortis de façon linéaire sur la durée de vie utile. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée de vie utile des actifs incorporels sont révisées sur une base annuelle.

Relations clients	de 3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence	6 ans

Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société comptabilise le coût d'acquisition dans les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que dans les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments à la date d'acquisition, et affecte l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et sera soumis à un test de dépréciation effectué annuellement, ou plus fréquemment, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. Ce test consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, établie selon les flux de trésorerie estimatifs actualisés, excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur est supérieure à la valeur comptable nette, il n'y a pas de perte de valeur. Cependant, si la valeur comptable nette excède la somme des flux de trésorerie estimatifs actualisés, un deuxième test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable nette. La juste valeur de l'écart d'acquisition est évaluée de la même manière que cet écart avait été établi à la date d'acquisition, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de l'actif net identifiable de cette unité.

Dépréciation d'actifs à long terme

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise la juste valeur des coûts de reboisement à la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inclus dans les coûts de production actuels.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions ainsi que les coûts de désactualisation relatifs aux obligations actuelles sous « autres charges ».

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Avantages sociaux futurs

Avantages postérieurs à la retraite

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La Société provisionne les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service ainsi que selon les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de service moyenne restante des employés actifs à la date des modifications. L'excédent du gain actuariel ou de la perte actuarielle sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs du régime est amorti sur la durée de service moyenne restante des employés actifs.

Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société constate les options d'achat d'actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options octroyées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est enregistrée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions et les dépenses liées à la rémunération à base d'actions sont incluses au surplus d'apport.

L'obligation liée aux droits à la plus-value d'actions est comptabilisée à titre de passif sur la période au cours de laquelle le droit est acquis. Elle est réévaluée à la date de chaque bilan et présentée dans le bilan consolidé sous les comptes créditeurs et charges à payer.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Opérations en devises

À l'exception des transactions d'établissement étranger autonome, les revenus et les dépenses conclus en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la fin de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou toute perte de change est comptabilisé aux résultats consolidés.

Les états financiers de Stella-Jones U.S. Holding Corporation, un établissement étranger autonome, sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments d'actif et de passif, et ses revenus et ses dépenses sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes sur cette conversion sont comptabilisés et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation aux périodes ultérieures dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité fait des opérations sur l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instruments détenus jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement dans les prêts et créances s'applique si l'actif constitue un actif financier non dérivé, qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates spécifiées ou sur demande. Le classement dans les titres disponibles à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas partie des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction importants liés aux facilités de crédit à long terme sont capitalisés et amortis sur la durée de vie de l'instrument. Les autres coûts de transaction liés aux facilités de crédit à court terme sont enregistrés aux résultats dans la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers sont évalués subséquentement au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations du taux de change, sont constatés dans l'état consolidé du résultat étendu. Les placements dans les titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité 14, « Informations à fournir sur les garanties » de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie. La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur;

Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine;

L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Transactions de couverture

La Société conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variations des flux de trésorerie en dollars américains. Elle conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie aux fins comptables et ne sont pas détenus à des fins de transactions ni à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les états consolidés des résultats sous « Ventes » et sous « Intérêts sur la dette à long terme » respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, s'il y a lieu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé dans l'état consolidé des résultats sous « Gains et pertes de change » et sous « Intérêt sur la dette à long terme » respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat étendu connexes est immédiatement reclassé dans l'état consolidé des résultats à la date d'échéance initiale de l'élément couvert.

En date du 26 septembre 2008, la Société a désigné une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger autonome. Les gains ou les pertes de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Résultat par action

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, les informations relatives au bénéfice par action sont calculées comme si les options ont été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si l'émission se fait après le début de l'exercice) et que tout produit reçu lors de leur exercice a été utilisé pour acheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'exercice.

3. Modifications de conventions comptables

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2008 :

- Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplace le chapitre 3030, « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (« DEPS ») et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'ensuit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks. Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 7.
- Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers – Informations à fournir », décrit les renseignements exigés pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers pour la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposés ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre et le chapitre 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – Instruments à fournir et présentation ». Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 19.
- Le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers – Présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. Il reporte les exigences de présentation du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ». Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 19.

3. Modifications de conventions comptables (Suite)

- Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes de divulgation de l'information au sujet du capital d'une entité et de la façon dont il est géré. Il décrit les exigences d'information à l'égard des objectifs, des politiques et des procédés de l'entité pour la gestion du capital, les données quantitatives liées à ce que l'entité considère comme du capital, la question de la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital ainsi que les répercussions en cas de non-conformité. Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 20.
- Le chapitre 1400 du Manuel, « Normes générales de présentation des états financiers », établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

4. Effets des nouvelles normes comptables non encore entrées en vigueur

L'ICCA a publié la nouvelle norme comptable suivante dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- Le chapitre 3064 du Manuel, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation et de présentation de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme comptable sur les états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2011 :

- Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (dans sa version révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. Une application anticipée est autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.
- Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (dans sa version révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Leur adoption anticipée est permise à compter du début d'un exercice. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

En outre, en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») deviendra obligatoire pour les sociétés ouvertes canadiennes pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aurait l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés.

5. Acquisition d'entreprises

- a) Le 1^{er} avril 2008, la Société a conclu l'acquisition de BPB par l'entremise d'une fusion entre BPB et une filiale en propriété exclusive de la Société située aux États-Unis. BPB est un producteur de produits de bois traité sous pression principalement destinés à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition comprenait cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, à Goshen en Virginie, à Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton au Kentucky.

5. Acquisition d'entreprises (Suite)

La contrepartie totale s'élève à environ 44,0 millions de dollars (43,0 millions de dollars US), incluant des frais liés à la transaction estimés à approximativement 1,1 million de dollars (1,1 million de dollars US) et des liquidités disponibles de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars US). Cette somme inclut un montant de 33,7 millions de dollars (33,0 millions de dollars US) versés aux actionnaires existants de BPB au moyen de la conversion de chaque action ordinaire en circulation de BPB en un droit de recevoir 47,78 \$ US par action en espèces, un paiement additionnel de 3,5 millions de dollars (3,4 millions de dollars US) équivalant au bénéfice net vérifié de BPB pour son exercice financier terminé le 31 mars 2008, dont sera soustraite toute distribution versée aux actionnaires au cours de cette période et d'autres ajustements après la clôture de l'opération, ainsi qu'un montant supplémentaire escompté de 5,8 millions de dollars (5,7 millions de dollars US) garanti par une lettre de crédit qui sera versée en paiements trimestriels égaux sur une période de six ans en vertu d'ententes de non-concurrence avec certains anciens dirigeants de BPB.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de BPB ont été inclus aux états financiers consolidés de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant indique la répartition finale du coût d'acquisition aux éléments d'actif net acquis à leur juste valeur en date de l'acquisition :

	\$
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors caisse du fonds de roulement	41 600
Immobilisations	24 432
Valeur de rachat d'un contrat d'assurance	325
Relations clients	4 475
Ententes de non-concurrence	5 814
Écart d'acquisition non déductible	5 340
Actif d'impôts futurs	1 283
	<hr/>
	83 269
	<hr/>
Éléments de passif pris en charge	
Billets à payer à des banques	14 007
Comptes créditeurs et charges à payer	6 858
Dette à long terme	9 206
Dépôts payables aux employés, portant intérêt	2 134
Passif d'impôts futurs	7 030
	<hr/>
	39 235
	<hr/>
Contrepartie totale	44 034
	<hr/>
Contrepartie	
Espèces, financées par dette	33 716
Ajustement au prix d'achat payé en espèces	3 478
Ententes de non-concurrence à payer	5 814
Encaisse	(97)
Frais liés à la transaction	1 123
	<hr/>
Contrepartie totale	44 034
	<hr/>

L'acquisition de BPB a été financée par de nouveaux emprunts totalisant approximativement 40,9 millions de dollars (40,0 millions de dollars US), dont l'émission d'une débenture non garantie et non convertible de 25,5 millions de dollars (25,0 millions de dollars US) au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), un emprunt à terme renouvelable auprès d'une banque canadienne de 10,2 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) et un prélèvement de 5,1 millions de dollars (5,0 millions de dollars US) sur un crédit d'exploitation sur demande existant. Les détails de ces emprunts sont disponibles à la Note 11 sur l'endettement bancaire et à la Note 12 sur la dette à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5. Acquisition d'entreprises (Suite)

- b) Le 28 février 2007, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, SJ Corp, a complété l'acquisition des actifs de l'entreprise de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »). Les actifs acquis comprennent l'usine de fabrication de Baxter située à Arlington, dans l'État de Washington, son installation d'écorage de billots à Juliaetta, en Idaho, ainsi que la totalité des stocks et des débiteurs liés aux activités de poteaux de bois.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de Baxter ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant indique la répartition finale du coût d'acquisition aux éléments d'actif net acquis à leur juste valeur :

	\$
Éléments d'actif acquis	
Débiteurs	3 792
Stocks	9 850
Frais payés d'avance	144
Immobilisations	11 494
	<u>25 280</u>
Éléments de passif pris en charge	
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	279
	<u>25 001</u>
Contrepartie totale	
	<u>25 001</u>
Contrepartie	
Espèces, y compris des frais liés à la transaction de 386 528 \$	16 976
Montant à recevoir du vendeur	(169)
Billet subordonné à long terme payable au vendeur	8 174
Montant en réserve pour les frais liés à la transaction inclus dans les comptes créditeurs	20
	<u>25 001</u>

Le financement de la transaction a été assuré par un billet subordonné du vendeur de 8,0 millions de dollars US (constaté à la juste valeur de 7,0 millions de dollars US) et par un crédit de financement en vertu des facilités bancaires courantes et de nouvelles facilités bancaires. Les nouvelles facilités bancaires consistent en une augmentation de 5,0 millions de dollars US du crédit d'exploitation de SJ Corp ainsi qu'en un nouvel emprunt à terme sur cinq ans de 4,0 millions de dollars US, tous les deux ayant été conclus avec son banquier américain actuel.

6. Débiteurs

	2008 \$	2007 \$
Clients	40 069	25 321
Autres	1 432	1 090
	<u>41 501</u>	<u>26 411</u>

7. Stocks

	2008 \$	2007 \$
Matières premières	177 440	107 691
Produits finis	45 759	31 143
	<u>223 199</u>	<u>138 834</u>

Le coût des ventes au 31 décembre 2008 inclut un coût des stocks de 268 997 581 \$ (180 890 691 \$ en 2007).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8. Immobilisations

			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Terrains	8 648	—	8 648
Routes	2 188	760	1 428
Droits de coupe	6 505	271	6 234
Bois sur pied	4 140	1 198	2 942
Immeubles	24 645	4 281	20 364
Équipement de production	74 653	22 376	52 277
Matériel roulant	8 569	2 693	5 876
Matériel antipollution	15 817	5 941	9 876
Matériel de bureau	2 357	1 239	1 118
	147 522	38 759	108 763

			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Terrains	5 192	—	5 192
Routes	1 989	569	1 420
Droits de coupe	6 505	132	6 373
Bois sur pied	3 545	500	3 045
Immeubles	13 847	3 346	10 501
Équipement de production	53 426	18 646	34 780
Matériel roulant	2 828	1 826	1 002
Matériel antipollution	15 650	5 171	10 479
Matériel de bureau	1 597	1 080	517
	104 579	31 270	73,309

Au 31 décembre, la valeur comptable nette des actifs détenus en vertu d'un contrat de location-acquisition était la suivante :

	2008	2007
	\$	\$
Coût	1 551	324
Amortissement cumulé	55	42
Valeur comptable nette	1 496	282

9. Actifs incorporels

La Société a enregistré les actifs incorporels comme faisant partie de la répartition du coût d'acquisition de l'opération avec BPB. Les actifs incorporels, qui consistent en relations clients et ententes de non-concurrence, sont initialement enregistrés à la juste valeur qui deviendra par la suite le coût. La présentation aux bilans consolidés est au coût moins l'amortissement cumulé et la dépense d'amortissement est incluse aux résultats consolidés au poste amortissement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. Actifs incorporels (Suite)

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent sur trois à cinq ans. Les relations clients découlant des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition sont amorties sur une période de dix ans.

Certains anciens dirigeants de BPB sont liés à la Société par des ententes de non-concurrence. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des paiements futurs escomptés à un taux de 10,2 %. Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors caisse du fonds de roulement. Les actifs incorporels découlant des ententes de non-concurrence sont amortis de façon linéaire sur la durée de vie des ententes qui est de six ans.

La dépense d'amortissement pour les relations clients et les ententes de non-concurrence était de 550 668 \$ et de 762 732 \$, respectivement, au 31 décembre 2008. La valeur comptable nette de ces actifs se détaille comme suit :

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Relations clients	5 335	626	4 709
Ententes de non-concurrence	6 930	866	6 064
	12 265	1 492	10 773

10. Autres éléments d'actif

	2008 \$	2007 \$
Avances pour l'utilisation des droits de coupe d'une tierce partie	322	202
Effets à recevoir	277	360
Actif au titre de prestations constituées (Note 16 b))	1 086	782
Actifs détenus pour la vente	1 633	—
Autres	25	—
	3 343	1 344

Les actifs détenus pour la vente incluent un édifice à bureaux et le terrain y afférent qui ont été acquis de BPB. Ils ont été enregistrés à leur juste valeur de 606 663 \$. Ces actifs sont considérés comme redondants car un nouvel édifice à bureaux a été construit sur un terrain récemment acquis. La Société a également décidé de vendre un bâtiment et le terrain y afférent situés à Christina Lake, en Colombie-Britannique. La valeur comptable nette de ces actifs est de 671 629 \$.

11. Endettement bancaire

	2008 \$	2007 \$
Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque canadienne (Notes 11a) et 20)	32 302	21 494
Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque américaine (Notes 11b) et 20)	46 166	14 817
Quote-part du crédit d'exploitation de Kanaka (Note 11c))	3 092	2 715
	81 560	39 026

- a) La Société bénéficie d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 50 000 000 \$ (50 000 000 \$ au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 10 899 718 \$ au 31 décembre 2008. La facilité de crédit comprend aussi une facilité de crédit à terme de 6 900 000 \$, une facilité pour les soumissions et cautionnement de bonne exécution jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une facilité de contrats de location-acquisition de 5 027 706 \$, une marge de crédit renouvelable sur demande au montant de 5 963 000 \$ pour l'achat de contrats de change à terme d'une valeur nominale totale de 25 100 000 \$ et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le montant total maximal du solde des emprunts à terme. Le 5 janvier 2009, la marge de crédit renouvelable sur demande pour l'achat de contrats de change à terme a été augmentée à 12 024 000 \$, portant la valeur nominale totale des contrats de change à 34 000 000 \$.

Le crédit d'exploitation portait intérêt au taux préférentiel de la banque pour les avances en dollars canadiens. Ce taux préférentiel a été augmenté au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 % au 1^{er} janvier 2009 et par la suite, au taux des acceptations bancaires (« AB ») majoré de frais de 1,05 % annualisés pour des avances canadiennes sur AB, lesquels frais ont été majorés à 1,50 % le 1^{er} janvier 2009 et par la suite. Les avances en dollars américains portaient intérêt au taux de base américain de la banque qui, au 1^{er} janvier 2009, a été augmenté au taux de base américain de la banque plus 0,25 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %. À titre de garanties, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté générale sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang de 142 506 329 \$ au 31 décembre 2008 sur tous les actifs à court terme canadiens et une charge de deuxième rang sur toutes les immobilisations canadiennes de 53 089 202 \$ au 31 décembre 2008, prenant rang après les emprunts antérieurs approuvés par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang en vertu de l'article 427 de la *Loi sur les banques* sur les stocks canadiens de la Société.

- b) Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation et The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (collectivement « les filiales américaines ») bénéficient d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque américaine, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 45 000 000 \$ US (20 000 000 \$ US au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 7 097 434 \$ US au 31 décembre 2008. Au 1^{er} avril 2008, le crédit d'exploitation sur demande a été augmenté à 40 000 000 \$ US et, subséquemment, le 9 décembre 2008, augmenté à 45 000 000 \$ US afin d'assurer à la Société un fonds de roulement additionnel suite à l'acquisition de BPB. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 0,50 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %.

À titre de garantie du crédit d'exploitation sur demande américain, la banque américaine détient une sûreté de premier rang sur tous les actifs non immobilisés des filiales américaines (à l'exception de certains équipements) ayant une valeur comptable nette de 120 045 756 \$ US au 31 décembre 2008. La banque détient également une sûreté de second rang sur certains équipements ayant une valeur comptable nette de 35 047 024 \$ US au 31 décembre 2008. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne dans l'éventualité d'un défaut des filiales américaines. La société mère canadienne a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain selon laquelle la société mère a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks des filiales américaines, à la valeur comptable, si les filiales américaines se trouvaient en situation de défaut, à la demande de la banque américaine.

- c) Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part de 50 % de Kanaka qui bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 \$. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,25 %, au taux de base américain de la banque plus 0,25 %, au taux LIBOR majoré de 1,1375 % ou d'une acceptation bancaire majorée de 1,1375 %. La moitié de l'endettement est garantie par Stella-Jones Canada Inc. et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka, dont l'obligation est limitée à la moitié des montants arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

12. Dette à long terme (Note 20)

	2008	2007
	\$	\$
Emprunts à terme avec une banque canadienne (Note 12 a))	3 654	4 768
Emprunt à terme renouvelable avec une banque canadienne (Note 12 b))	23 768	11 588
Emprunt à terme avec une banque américaine (Note 12 c))	11 572	3 886
Débeture non garantie et non convertible (Note 12 d))	10 000	10 000
Débeture non garantie et non convertible (Note 12 e))	4 000	4 333
Débeture non garantie et non convertible (Note 12 f))	30 450	—
Billet à payer (Note 12 g))	913	743
Billet à payer (Note 12 h))	1 053	992
Billet subordonné (Note 12 i))	8 323	6 981
Obligation (Note 12 j))	5 728	—
Billet à payer (Note 12 k))	508	—
Billet à payer (Note 12 l))	447	—
Emprunts hypothécaires (Note 12 m))	4 317	3 930
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (Note 12 n))	1 609	223
	106 342	47 444
Frais de financement reportés	(583)	—
	105 759	47 444
Moins : la tranche à court terme de la dette à long terme	4 982	4 409
Moins : la tranche à court terme des frais de financement reportés	(68)	—
	100 845	43 035

- a) La Société bénéficie de trois emprunts à terme de 2 300 000 \$, 2 700 000 \$ et 1 900 000 \$ contractés auprès d'une banque canadienne.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 300 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 82 143 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (28 décembre 2005), et en un paiement final de 739 283 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 28 décembre 2010. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,81 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 700 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 96 429 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (1^{er} février 2006), et un paiement final de 867 849 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 1^{er} février 2011. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,85 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 1 900 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 100 000 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (19 décembre 2005), et devront, en toutes circonstances, être entièrement remboursés le 30 septembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,93 % pendant toute la durée de l'emprunt.

- b) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, la Société a signé une nouvelle entente pour un crédit renouvelable sur deux ans avec une banque canadienne pour un emprunt de 11 587 500 \$ CA et un nouvel emprunt de 10 000 000 \$ US ainsi qu'un montant ne dépassant pas 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change à terme. La nouvelle entente de crédit renouvelable vient à échéance le 16 février 2010. L'emprunt de 10 000 000 \$ US a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Au 31 décembre 2007, la Société avait un crédit renouvelable sur deux ans pour un montant de 11 587 500 \$ CA et un montant ne dépassant pas 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change à terme. Cette entente de crédit renouvelable avait une date d'échéance au 28 février 2009.

12. Dette à long terme (Note 20) (Suite)

Les emprunts en dollars canadiens portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % ou au taux d'acceptation de la banque majoré de 1,40 % alors que l'emprunt en dollars américains porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,25 % ou au taux LIBOR plus 1,40 %. Précédemment, l'entente de crédit renouvelable n'offrait pas de conditions de financement pour un prêt en devises américaines. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières créant une charge de premier rang et des contrats de sûreté générale sur toutes les immobilisations de la Société au Canada d'une valeur de 53 089 202 \$ au 31 décembre 2008 et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société de 142 506 329 \$ au 31 décembre 2008. Tous les montants dus sur l'emprunt à terme renouvelable sont exigibles à l'échéance qui peut être prolongée à tous les ans d'une année supplémentaire à la demande de la Société et sur approbation de la banque. Dès janvier 2008, la facilité de crédit sera augmentée d'un montant équivalent aux remboursements des emprunts à terme obtenus par le biais de la facilité de crédit mentionnée à la Note 12 a) jusqu'à concurrence de 27 500 000 \$ en janvier 2011.

- c) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, les filiales américaines de la Société ont signé une entente d'emprunt à terme de 10 000 000 \$ US avec une banque américaine. Les produits de l'emprunt à terme ont été utilisés en partie pour rembourser des emprunts à terme existants de SJ Corp de 1 100 000 \$ US et 4 000 000 \$ US alors que le solde a été utilisé pour réduire l'endettement bancaire des filiales américaines. Le nouvel emprunt à terme est remboursable en 84 versements de capital égaux consécutifs de 119 048 \$ US. L'emprunt est sujet à deux swaps de taux d'intérêt de 5 000 000 \$ US chacun qui fixent le taux à 5,80 % et 5,54 %, respectivement, pendant toute la durée de l'emprunt.

À titre de garantie, la banque détient une sûreté de premier rang sur certains équipements des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable nette de 35 047 024 \$ US au 31 décembre 2008. La banque détient également une sûreté de second rang sur les stocks et les débiteurs des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable de 98 293 058 \$ US au 31 décembre 2008.

- d) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable en cinq versements annuels en capital consécutifs de 1 000 000 \$ à partir du 1^{er} juillet 2011 et un paiement final de 5 000 000 \$ le 1^{er} juillet 2016.
- e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,0 %, remboursable à partir du 31 décembre 2006 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 333 333 \$ et un paiement final de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012.
- f) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,89 %, remboursable à partir du 1^{er} avril 2013 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 2 500 000 \$ US et un paiement final de 12 500 000 \$ US le 1^{er} avril 2018. Cet emprunt a été contracté afin de financer une partie de l'acquisition de BPB. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.
- g) SJ Corp a emprunté 750 000 \$ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., par voie d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable de la totalité des emprunts des filiales américaines à ses créanciers garantis.
- h) Dans le cadre d'une acquisition précédente, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8,0 % et est remboursable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 52 891 \$ US jusqu'au 1^{er} octobre 2013.
- i) À la suite de l'acquisition d'entreprise du 28 février 2007, SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en cinq remboursements de capital annuels de 500 000 \$ US et un paiement final de 5 500 000 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à sa juste valeur, soit 6 981 288 \$, en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
- j) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 000 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 000 \$ US de juillet 2012 à juillet 2019 et de 400 000 \$ US de juillet 2020 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le *SIFMA Municipal Swap Index*. Au 31 décembre 2008, le taux d'intérêt était de 1,60 % (2,38 % au 31 mars 2008). L'obligation est garantie par essentiellement tous les actifs de l'usine de BPB située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 431 022 \$ US au 31 décembre 2008. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 4 835 379 \$ US, en utilisant un taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.

12. Dette à long terme (Note 20) (Suite)

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont souscrit à une lettre de crédit irrévocable de 5 866 740 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, portant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 15 août 2009.

- k) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à *Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation*, portant intérêt à un taux fixe de 3,0 % et remboursable à partir du 15 janvier 2008 en 84 versements mensuels égaux en capital et intérêts de 6 604 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 500 000 \$ US qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 462 344 \$ US, en utilisant un taux de 5,55 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- l) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à *Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation*, ne portant aucun intérêt et remboursable à partir du 1^{er} janvier 2009 en 108 versements mensuels égaux en capital de 4 167 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 450 000 \$ US qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur de 354 217 \$ US en utilisant un taux de 6,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- m) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 6,3 % au 31 décembre 2008 (7,2 % au 31 décembre 2007) et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 5 638 867 \$ (6 880 152 \$ au 31 décembre 2007) ont été portées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts exprimés en dollars américains d'une valeur totale de 3 407 858 \$ US (2 970 328 \$ US en 2007). Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 95 705 \$, intérêt compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en janvier 2018.
- n) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Exercices	Obligations en vertu de contrats de location-acquisition				
	Paiements minimums \$	Intérêts \$	Capital \$	Capital \$	Versements en capital \$
2009	189	78	111	5 199	5 310
2010	233	70	163	5 764	5 927
2011	111	63	48	7 058	7 106
2012	111	61	50	7 649	7 699
2013	272	49	223	13 507	13 730
Par la suite	1 105	91	1 014	67 826	68 840
	2 021	412	1 609	107 003	108 612
Ajustement de la juste valeur	—	—	—	(2 270)	(2 270)
	2 021	412	1 609	104 733	106 342

- o) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 109 660 000 \$ au 31 décembre 2008 (49 500 000 \$ en 2007) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles pour la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.

13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Stella Jones Canada Inc. dispose d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux de crédit sans risque ajusté de 4,5 % (6,9 % en 2007) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Reboisement

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées, dont la Société a la responsabilité du reboisement.

	2008 \$	2007 \$
Obligations liées au reboisement au début de l'exercice	1 160	1 237
Variation des estimations de reboisement et des charges de désactualisation	708	711
Dépenses	(622)	(788)
Obligations liées au reboisement à la fin de l'exercice	1 246	1 160
Moins : Tranche à court terme	669	693
	577	467

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant de 320 000 \$ à 700 000 \$ par an au cours des trois prochaines années. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que de l'impact des changements climatiques dans les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devra assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement dont la valeur estimative est actuellement de 507 082 \$ (488 409 \$ en 2007). Les paiements, s'il en est, nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seront constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés et ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement indiquée ci-dessus.

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale d'anciens sites de traitement.

	2008 \$	2007 \$
Obligations liées à la restauration de sites au début de l'exercice	58	100
Variations des estimations pour la restauration de sites	—	—
Dépenses	(10)	(42)
Obligations liées à la restauration de sites à la fin de l'exercice	48	58
Moins : Tranche à court terme	48	58
	—	—

13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Suite)

Total des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2008 \$	2007 \$
Obligations liées au reboisement	1 246	1 160
Obligations liées à la restauration de sites	48	58
	1 294	1 218
Moins : Tranche à court terme	717	751
	577	467

14. Capital-actions

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

- Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en séries
- Actions ordinaires en nombre illimité

- b) Bénéfice par action

Le bénéfice net par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des bons de souscription et autres titres dilutifs calculés selon la méthode du rachat d'actions.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2008	2007
Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires	28 547 \$	25 700 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	12 483	12 324
Effet de dilution des options d'achat d'actions	212	366
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	12 695	12 690
Bénéfice net par action ordinaire	2,29 \$	2,09 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,25 \$	2,03 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

- c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») à l'intention des administrateurs, membres de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin pourra, de temps à autre, octroyer aux administrateurs, membres de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions aux administrateurs du conseil, membres de la direction et du personnel de la Société.

14. Capital-actions (Suite)

En vertu du Régime instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995, le 15 mars 2001 et le 3 mai 2007, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 1 200 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le cinquième des options octroyées peut être levé pendant chaque exercice suivant la date de l'octroi. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de Bourse précédant le moment où l'option est octroyée, et la durée de l'option ne pourra dépasser dix ans. Dans le cas d'un employé, les options seront incessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviennent 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur de la Société selon les circonstances.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en circulation en vertu du Régime :

	2008		2007	
		\$		\$
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
En circulation au début de l'exercice	162 070	18,17	183 355	13,15
Levées	(14 285)	13,38	(37 785)	7,37
Octroyées	—	—	22 500	39,58
Éteintes	—	—	(6 000)	13,00
En circulation à la fin de l'exercice	147 785	18,63	162 070	18,17
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	93 285	15,97	76 570	13,84

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du Régime au 31 décembre 2008 :

Options en circulation			Options pouvant être levées		
Octroyées en	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Année d'expiration
2001	18 285	2,15	18 285	2,15	2011
2005	43 000	13,00	31 000	13,00	2015
2006	64 000	19,78	35 000	19,76	2016
2007	22 500	39,58	9 000	39,58	2017
	147 785		93 285		

14. Capital-actions (Suite)

d) Convention d'option d'achat d'actions

Le 6 mai 2003, avec l'objectif d'aider la Société à reconnaître la contribution significative que le président et chef de la direction (le « Président ») a faite à la Société et pour lui fournir un incitatif à continuer à faire des contributions à la Société, 300 000 options ont été octroyées au Président en vertu d'une convention d'option d'achat d'actions (« Convention »).

La Convention stipule que les options peuvent être levées à un prix de 2,99 \$, en totalité ou en partie, à partir du 6 mai 2008, ou plus tôt, dans l'éventualité de la perte ou du changement de contrôle de la Société, de la privatisation de la Société ou d'un licenciement sans raison justifiée (chacun de ces événements étant considéré comme un « élément déclencheur »). Le droit de levée de ces options se termine le 6 mai 2013 ou, dans l'éventualité d'un élément déclencheur, 30 jours après cet événement.

En 2006, le Président a renoncé de son propre chef, inconditionnellement et irrévocablement, à son droit en vertu de la Convention d'encaisser ses options. Par conséquent, le montant de 3 480 000 \$, déduction faite des impôts futurs de 1 218 000 \$, inscrit au titre de passif à long terme, a été éliminé et un montant correspondant à cette somme a été rajouté au surplus d'apport.

Le 6 mai 2008, les options relatives à la Convention étaient entièrement levées et, par la suite, 200 000 options ont été exercées. La totalité des dépenses liées à la rémunération à base d'actions en vertu de la Convention s'élevait à 433 936 \$ (1 483 140 \$ en 2007).

e) Rémunération à base d'actions

La Société enregistre une dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du Régime en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

Aucune nouvelle option n'a été octroyée au cours de l'exercice 2008. En 2007, 22 500 options ont été octroyées, leur juste valeur étant de 422 730 \$ et la dépense amortie aux résultats s'élevant à 28 182 \$. La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	—	4,2 %
Taux de rendement	—	0,6 %
Durée de vie prévue	—	7,8 ans
Volatilité	—	42,6 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice	—	18,79 \$

En 2008, le total des dépenses liées à la rémunération à base d'actions amorties aux résultats s'élevait à 307 264 \$ (241 962 \$ en 2007).

f) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés s'élevait à 180 000 actions.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2008, 7 517 actions (4 693 en 2007) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 22,30 \$ l'action (34,00 \$ en 2007).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2008, 2 035 actions (595 en 2007) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 24,20 \$ l'action (40,08 \$ en 2007).

14. Capital-actions (Suite)

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'actions émises en vertu de ces régimes s'élevait à 142 430 actions (132 878 en 2007).

- g) Les 12 novembre 2007 et 31 août 2005, la Société a octroyé des droits à la plus-value des actions à la haute direction à un prix de base équivalant au cours de la Bourse de Toronto à la clôture du jour de Bourse, à la date de l'octroi. Les détails se présentent comme suit :

Date de l'octroi	12 novembre 2007	31 août 2005
Nombre de droits octroyés	300 000	15 000
Prix de base	39,74 \$	9,53 \$

Les droits à la plus-value des actions octroyés le 12 novembre 2007 entreront en vigueur le 12 novembre 2013. Le prix de base des droits à la plus-value octroyés le 31 août 2005 a été ajusté le 22 décembre 2008 d'un prix initial de 9,53 \$ à 15,60 \$. À la date de l'ajustement, 12 000 droits à la plus-value ont été immédiatement levés, et le solde de 3 000 sera levé au cours de l'année suivant cette date.

Les droits à la plus-value des actions pourraient entrer en vigueur plus tôt dans l'éventualité d'un « événement déclencheur ».

Au 31 décembre 2008, le prix de l'action utilisé pour déterminer la valeur des droits à la plus-value des actions octroyés était de 16,40 \$ et la variation du passif était comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Solde au début de l'exercice	465	129
Ajustement du passif	(455)	336
Solde à la fin de l'exercice	10	465

15. Impôts sur les bénéfices

Le bénéfice avant impôt pour les exercices terminés les 31 décembre a été calculé comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Canada	27 917	26 399
États-Unis	13 313	12 158
	41 230	38 557

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

15. Impôts sur les bénéfices (Suite)

La charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices couvre les montants exigibles et futurs suivants :

	2008	2007
	\$	\$
Exigibles		
Canada	7 412	8 679
États-Unis	3 559	4 327
Total de la charge d'impôts exigibles	10 971	13 006
Futurs		
Canada	909	(357)
États-Unis	803	208
Total de la charge d'impôts futurs (économie)	1 712	(149)
	12 683	12 857

Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux d'imposition de base fédéral et provinciaux au Canada pour les raisons suivantes :

	2008	2007
Taux d'imposition prévus par la loi	31,62 %	34,05 %
	\$	\$
Charge d'impôts selon les taux prévus par la loi	13 037	13 127
Charge (économie) d'impôts provenant de		
Ajustements d'impôts futurs en raison de l'entrée en vigueur du taux	(162)	(679)
Crédit de fabrication et de transformation	(242)	(110)
Effets de la différence des taux d'imposition	695	419
Dividende déductible provenant d'une société apparentée	(545)	—
Rémunération à base d'actions	234	579
Fraction non déductible de la perte de change	70	—
Avantage imposable non enregistré sur perte de change	61	—
Autre	(465)	(479)
	12 683	12 857
Taux d'imposition effectifs	30,76 %	33,35 %

15. Impôts sur les bénéfices (Suite)

Les principaux composants des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivants :

	2008 \$	2007 \$
Actifs d'impôts futurs provenant de		
Charges à payer	2 255	742
Avantages sociaux futurs	414	175
Instruments financiers dérivés et autres	515	59
	3 184	976
Passifs d'impôts futurs provenant de		
Immobilisations	(16 260)	(5 968)
Instruments financiers dérivés	(226)	(289)
Autres actifs	(257)	—
	(16 743)	(6 257)

16. Avantages sociaux futurs

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés horaires et à trois régimes de retraite à prestations déterminées pour des employés salariés et certains employés non syndiqués horaires. Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société contribue pour une valeur équivalente à une fois et demie la contribution des employés, jusqu'à un maximum de 4 %. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été constatée comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	256	231
Régime de retraite à prestations déterminées	136	130
Contributions aux régimes interentreprises	322	244
Contributions aux régimes de retraite collectifs	1 145	647

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation. La Société constate son passif au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} janvier 2006 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} janvier 2009. Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2008 \$	2007 \$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	1 974	1 749
Coût des services rendus	118	110
Intérêts débiteurs	109	92
Prestations versées	(30)	(28)
(Gain actuariel) perte actuarielle	(519)	51
Solde à la fin de l'exercice	1 652	1 974
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	—	—
Cotisations de l'employeur	30	28
Prestations versées	(30)	(28)
Juste valeur à la fin de l'exercice	—	—
Passif net à la fin de l'exercice	1 652	1 974
Perte actuarielle nette non amortie	(98)	(662)
Coût des services passés non amorti	(13)	(14)
Passif au titre des prestations constituées	1 541	1 298

16. Avantages sociaux futurs (Suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2008 %	2007 %
Obligation au titre des prestations constituées et coûts des prestations au 31 décembre		
Taux d'actualisation	6,75	5,25
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 10 % a été présumé pour 2008. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %. Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'effet suivant :

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Effet sur l'obligation au titre des prestations constituées	342	268
Effet sur le coût des prestations	58	44

Les éléments des coûts du régime de retraite à prestations déterminées constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2008 \$	2007 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	118	110
Intérêts débiteurs	109	92
(Gain actuariel) perte actuarielle	(519)	51
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	(292)	253
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre la perte actuarielle nette (le gain actuariel net) et la perte actuarielle (le gain actuariel)	547	(23)
Amortissement des coûts des services passés	1	1
Coût constaté au titre des prestations déterminées	256	231

- b) Stella-Jones Canada Inc. établit les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. La Société constate son passif au titre de prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de l'un des régimes de retraite a été effectuée le 31 décembre 2007 aux fins de capitalisation et sera mise à jour le 31 décembre 2010. La date de l'évaluation actuarielle des deux autres régimes de retraite est le 31 décembre 2008 et ceux-ci seront mis à jour au 31 décembre 2011.

16. Avantages sociaux futurs (Suite)

L'information concernant les régimes de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc., autre que celle concernant le régime de retraite à prestations déterminées interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2008 \$	2007 \$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	10 686	10 721
Coût des services rendus	406	437
Intérêts débiteurs	558	531
Prestations versées	(505)	(653)
Gain actuariel	(3 813)	(350)
Solde à la fin de l'exercice	7 332	10 686
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	10 933	11 191
Rendement réel de l'actif des régimes	(1 803)	(95)
Cotisations de l'employeur	455	491
Prestations versées	(506)	(654)
Juste valeur à la fin de l'exercice	9 079	10 933
Situation de capitalisation des régimes – Surplus	1 747	247
Gain net actuariel non amorti (perte nette actuarielle non amortie)	661	(535)
Actif au titre de prestations constituées, inclus dans les autres actifs (Note 10)	1 086	782

Les gains et pertes actuariels non amortis qui excèdent le plus élevé des montants entre 10 % de la juste valeur des actifs et le passif au titre des prestations constituées sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs.

Les montants ci-dessus ont été inclus dans les montants suivants du passif au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2008 \$	2007 \$
Passif au titre des prestations constituées	(1 577)	(3 610)
Juste valeur de l'actif des régimes	1 415	3 188
Situation de capitalisation des régimes – Déficit	(162)	(422)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2008 %	2007 %
Titres de participation	55	55
Titres de créance	40	41
Titres à court terme et trésorerie	5	4
	100	100

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16. Avantages sociaux futurs (Suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2008	2007
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre		
Taux d'actualisation	7,50	5,25
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Coûts des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre		
Taux d'actualisation	5,25	5,00
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,50	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc. constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2008	2007
	\$	\$
Coût des services courants rendus, déduction faite des cotisations des employés	392	428
Intérêts débiteurs	558	531
Rendement réel de l'actif des régimes	1 803	95
Gain actuariel	(3 813)	(350)
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	(1 060)	704
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes pour l'exercice	(2 621)	(929)
Écart entre la perte actuarielle nette (le gain actuariel net) et la perte actuarielle réelle (le gain actuariel réel)	3 817	355
Coût constaté au titre des prestations déterminées	136	130

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

17. Participation dans la coentreprise

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part de 50 % de la Société, tel qu'il est indiqué ci-dessous, des ventes, des dépenses, de l'actif et du passif de sa participation dans la coentreprise Kanaka :

	2008 \$	2007 \$
Actif		
À court terme		
Débiteurs	121	331
Autres débiteurs	200	145
Stocks	1 942	1 603
Frais payés d'avance	20	14
	2 283	2 093
Immobilisations	842	666
Autres actifs	67	72
Total de l'actif	3 192	2 831
Passif		
À court terme		
Endettement bancaire	3 092	2 715
Comptes créditeurs et charges à payer	100	116
Total du passif	3 192	2 831
Résultats		
Ventes	5 011	3 660
Coût des ventes	5 011	3 660
Bénéfice net	—	—
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)		
Activités d'exploitation	(101)	232
Activités de financement	355	(43)
Activités d'investissement	(254)	(189)
	—	—

18. Engagements et éventualités

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.
- b) La Société a émis des garanties de 14 788 448 \$ (4 588 466 \$ en 2007), autres que celles présentées dans ses états financiers, en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

18. Engagements et éventualités (Suite)

- c) Les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2009	2 822
2010	2 443
2011	1 755
2012	983
2013	823
Par la suite	11 720

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements des exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

19. Instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective à la date du bilan étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajustée au marché en fonction d'informations obtenues auprès d'une institution financière.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, ce risque vise principalement les comptes clients.

L'importance de ce risque pour la Société est essentiellement influencée par les caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité pour les raisons suivantes :

- Il n'y a aucune concentration géographique du risque de crédit;
- La Société traite majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

Le tableau suivant présente l'âge des comptes clients au 31 décembre :

	2008 \$	2007 \$
En souffrance – de 0 à 30 jours	23 374	13 106
En souffrance – de 31 à 60 jours	10 204	8 663
En souffrance – de 61 à 90 jours	4 457	2 665
En souffrance – de 90 jours ou plus	2 278	1 116
Total comptes clients	40 313	25 550
Provision pour créances douteuses	(244)	(229)
	40 069	25 321

19. Instruments financiers (Suite)

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les termes de paiement et de livraison courants ne soient offerts. L'étude de crédit comprend des évaluations de crédit externe, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat afin d'établir un crédit maximum préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des comptes débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit suite à l'étude peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement. Au 31 décembre, la provision pour créances douteuses se détaille comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	229	33
Ajustement à la provision	458	229
Radiation de comptes clients	(480)	(27)
Ajustement lié au taux de change	37	(6)
Solde à la fin de l'exercice	244	229

En 2008, la Société avait un client qui représentait 19 % des ventes (15 % en 2007). Au 31 décembre 2008, le solde des comptes débiteurs pour ce client était de 6 103 420 \$ (3 637 533 \$ en 2007).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, assurer les dépenses d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue. La Note 11 fournit les détails concernant les crédits d'exploitation de la Société.

19. Instruments financiers (Suite)

La Société fait un suivi de tous ses engagements contractuels et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande qui sont revues périodiquement par les banquiers de la Société, à des intervalles qui n'excèdent pas une année. En décembre 2008, les banquiers responsables de l'endettement bancaire américain ont amendé la facilité de crédit et approuvé une augmentation du crédit d'exploitation à 45 000 000 \$ US, qui était précédemment de 40 000 000 \$ US. Après la fin d'année, les banquiers canadiens de la Société ont amendé la structure des taux d'intérêt sans modifier la disponibilité du crédit d'exploitation et ont approuvé l'augmentation d'une facilité de crédit pour l'achat de contrats de change à terme. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers au 31 décembre 2008 :

	Moins de 1 an \$	1 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Endettement bancaire	81 560	—	—	—	81 560
Comptes créditeurs et charges à payer	28 694	—	—	—	28 694
Obligations liées à la dette à long terme	5 199	12 822	21 156	67 826	107 003
Intérêt sur les obligations liées à la dette à long terme	6 150	11 534	9 721	9 937	37 342
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	189	344	383	1 105	2 021
Intérêts sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition	78	133	110	91	412
Contrats de change à terme					
Montant à payer	5 319	3 234	—	—	8 553
Montant à recevoir	(5 603)	(3 410)	—	—	(9 013)
Ententes de non-concurrence	1 523	3 046	3 046	381	7 996
	123 109	27 703	34 416	79 340	264 568

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tel les taux de change et les taux d'intérêt, et de leurs incidences sur les bénéfices de la Société et la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Risque de change

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de ventes et d'achats en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les compagnies canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas naturellement protégés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

19. Instruments financiers (Suite)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 31 décembre :

		2008			
	Contrats de change à terme	Montant nominal \$ US	Taux de change moyen	Équivalent nominal \$ CA	Juste valeur \$ CA
Actif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	10 000	1,2538	12 538	381
Actif à long terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	10 000	1,2433	12 433	347
Passif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	4 600	1,1563	5 319	(266)
Passif à long terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	2 800	1,1550	3 234	(144)
		27 400	1,2235	33 524	318
		2007			
	Contrats de change à terme	Montant nominal \$ US	Taux de change moyen	Équivalent nominal \$ CA	Juste valeur \$ CA
Actif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	4 000	1,1593	4 637	658
Passif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 800	1,1497	2 070	257
		5 800	1,1563	6 707	915

Les contrats ont diverses dates d'échéance jusqu'au 31 décembre 2010.

Une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait approximativement diminué le gain net sur les contrats de change présenté aux autres éléments du résultat étendu de 31 878 \$ au 31 décembre 2008. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le gain.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'impact d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le bénéfice net et le résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	\$
Gain sur le bénéfice net	560
Gain sur les autres éléments du résultat étendu	528

19. Instruments financiers (Suite)

Cette analyse considère l'impact d'une variation du taux de change sur les actifs et passifs libellés en devises américaines se trouvant au bilan des entités canadiennes :

	2008
	\$
Actif	
Débiteurs	2 037
Contrats de change à terme	728
	2 765
Passif	
Comptes créditeurs et charges à payer	2 884
Contrats de change à terme	410
	3 294

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollars US a été exclue de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat étendu, car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans les filiales américaines qui sont des établissements étrangers autonomes.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2008, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 92,7 % de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures des flux de trésorerie de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande, tel qu'il est décrit à la Note 11. Le financement de ces emprunts est lié aux taux préférentiel des banques canadiennes, au taux de base américain ou au taux LIBOR. L'incidence d'une hausse de 10 % de ces taux sur le solde annuel moyen de l'endettement bancaire aurait augmenté la dépense d'intérêts de 247 166 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre :

				2008
Montant nominal	Taux fixe payé %	Échéance	Équivalent nominal CA \$	
2 300 \$ CA	5,81	Décembre 2010	2 300	
2 700 \$ CA	5,85	Février 2011	2 700	
5 000 \$ US	5,80	Juillet 2015	6 090	
5 000 \$ US	5,54	Juillet 2015	6 090	
1 000 \$ US	4,69	Décembre 2015	1 218	
				2007
Montant nominal	Taux fixe payé %	Échéance	Équivalent nominal CA \$	
2 300 \$ CA	5,81	Décembre 2010	2 300	
2 700 \$ CA	5,85	Février 2011	2 700	
1 100 \$ US	7,23	Septembre 2010	1 090	

19. Instruments financiers (Suite)

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 31 décembre 2008 représente une perte de 1 159 153 \$ (un gain de 16 643 \$ en 2007), qui est présentée au passif à long terme sous les instruments financiers dérivés. Une diminution de 10 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2008 aurait approximativement augmenté la perte présentée aux autres éléments du résultat étendu de 115 915 \$. Pour une augmentation de 10 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la perte.

20. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme et des capitaux propres qui comprennent le capital-actions.

	2008 \$	2007 \$
Dette à long terme, incluant la portion à court terme	105 759	47 444
Capitaux propres	161 112	127 757
Total capital	266 871	175 201
Ratio d'endettement à long terme	0,66:1	0,37:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement des augmentations du fonds de roulement hors caisse, des dépenses en immobilisations liées à l'expansion de la capacité ainsi qu'aux acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie et en effectuant des prélèvements sur sa facilité de crédit bancaire. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio d'endettement à long terme qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30:1 à 0,75:1. Le ratio d'endettement à long terme se définit comme étant la dette à long terme, incluant la portion à court terme divisée par les capitaux propres. Au 31 décembre 2008, le ratio d'endettement à long terme est de 0,66:1 (0,37:1 en 2007).

L'endettement bancaire et certaines dettes à long terme de la Société sont assorties de certaines clauses restrictives touchant, entre autres, le ratio de fonds de roulement, le ratio de la dette sur la valeur corporelle nette, le ratio de couverture des frais fixes minimums et un seuil plancher pour les bénéfices avant intérêts, impôts et amortissement. Ces ratios font l'objet d'un contrôle mensuel par la Société. Ils sont aussi soumis trimestriellement à l'examen du comité de vérification et du conseil d'administration de la Société. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

21. Opérations entre apparentés

La Société a conclu les opérations suivantes entre apparentés :

	2008 \$	2007 \$
Société mère		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	200	200
Intérêts sur billets à payer	64	76
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	100	100

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

21. Opérations entre apparentés (Suite)

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au 31 décembre, les bilans consolidés incluent les montants suivants conclus avec des apparentés :

	2008 \$	2007 \$
Comptes créditeurs à la société mère	79	77
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	25	25

22. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité principal, soit la production et la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et dans les États américains de Pennsylvanie, de Virginie, de Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin et de Washington. Également, la Société exploite un centre de distribution à Terre-Neuve.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Canada	180 052	163 122
États-Unis	204 770	106 592
	384 822	269 714

Les immobilisations sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Canada	55 124	53 327
États-Unis	53 639	16 937
	108 763	70 264

Les actifs incorporels, d'une valeur comptable nette de 10 773 515 \$, et l'écart d'acquisition, d'une valeur de 6 367 481 \$ sont attribués aux activités américaines de la Société.

23. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 2007 ont été reclassés afin de respecter la méthode de présentation adoptée pour l'exercice de 2008.

Administrateurs et dirigeants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Bélanger, FCA ⁽¹⁾

Président,
Groupe Toryvel inc.
(Société de portefeuille)
Québec (Québec)
Administrateur depuis mars 1997

Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
James Jones & Sons Limited
(Société de produits forestiers)
Larbert, Écosse
Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze, CMA ^{(1) (2)}

Vice-président du conseil
et administrateur,
Kruger Inc.
(Fabricant de papier, papier mouchoir,
produits du bois, énergie
(hydroélectrique/éolienne) et produits
de vin et spiritueux)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva ⁽²⁾

Vice-président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président, Stella S.p.A.
(Fabricant de poteaux pour sociétés
de services publics)
Président du conseil, Sirti S.p.A.
(Société de conception,
d'entretien et d'installation de systèmes
de télécommunications, de transmission
et d'électricité)
Milan, Italie
Administrateur depuis juillet 1993

Arthur P. Earle, C.M., B. Ing., F.I.C.I. ^{(1) (3)}

Administrateur de sociétés,
Beaconsfield (Québec)
Administrateur depuis octobre 1992

FILIALES

Rick Thompson

Vice-président et directeur général,
Guelph Utility Pole Company Ltd.

Ian Jones

Vice-président et directeur général,
Stella-Jones Canada Inc.

Brian McManus

Président et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Saint-Laurent (Québec)
Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette ^{(1) (2) (3) (4)}

Présidente,
Pageau Goyette et associés limitée
(Société de services de gestion)
Présidente du conseil, Sorinco inc.
(Usine de recyclage de produits
pharmaceutiques et cosmétiques)
Présidente,
Corporation Montrésor
(Société de portefeuille)
Montréal (Québec)
Administratrice depuis juillet 1993

Daniel Picotte ⁽³⁾

Associé,
Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(cabinet d'avocats)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

Mary Webster ⁽³⁾

Administratrice de Sociétés
Wayzata (MN), États-Unis
Administratrice depuis mai 2007

- (1) Membre du comité de vérification
(2) Membre du comité de rémunération
(3) Membre du comité de
l'environnement
(4) Administratrice principale

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de procuration en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 6 mai 2009.

Douglas J. Fox

Premier vice-président, Ingénierie et exploitation, Stella-Jones Corporation

Glen Ritchie

Vice-président, Fibres
Stella-Jones Canada Inc.

DIRIGEANTS

Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil

Gianni Chiarva

Vice-président du conseil

Brian McManus

Président et chef de la direction

George T. Labelle, CA

Premier vice-président et
chef des finances

Marla Eichenbaum

Vice-présidente,
conseillère juridique et
secrétaire de la Société

Gordon Murray

Vice-président,
Environnement et technologie,
et directeur général,
Région atlantique

Martin Poirier

Vice-président et directeur général,
Région centrale

Rémi Godin, CGA

Vice-président et contrôleur corporatif

W.G. Downey, Jr.

Vice-président,
Activités d'exploitation américaines

Eric Vachon

Vice-président, Finances,
Activités d'exploitation américaines

Renseignements corporatifs

ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le 6 mai 2009

10 h 00

Fairmont Le Reine Elizabeth

Salon Marquette

900, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec)

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Inscription : Bourse de Toronto

Symbole boursier : SJ

Premier appel public à l'épargne : 1994

Actionnaire majoritaire : Stella Jones

International S.A. (60,4 %)

Haut/Bas (du 1^{er} janvier au

31 décembre 2008) : 40,94 \$ / 14,30 \$

Cours de l'action en date du

12 mars 2009 : 16,80 \$

Nombre d'actions ordinaires en circulation

au 31 décembre 2008 : 12,57 millions

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base semestrielle, en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie. Le 11 mars 2009, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action ordinaire.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs

Computershare inc.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Foley & Lardner LLP

Bureaux d'exploitation

SIÈGE SOCIAL

3100, boul. de la Côte-Vertu
Bureau 300
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
Téléphone : (514) 934-8666
Télécopieur : (514) 934-5327
Courriel : montreal@stella-jones.com

Colombie-Britannique

Usine et bureau de ventes
25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
Téléphone : (604) 521-4385
Télécopieur : (604) 526-8597
Courriel : n.west@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes
7177 Pacific Street
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 5S4
Téléphone : (250) 561-1161
Télécopieur : (250) 561-0903
Courriel : p.george@stella-jones.com

Service des Fibres et terrains boisés
Stella-Jones Canada Inc.
4661 60th Street SE
Salmon Arm
(Colombie-Britannique)
V1E 1X2
Téléphone : (250) 832-1180
Télécopieur : (250) 832-7933
Courriel : bell@stella-jones.com

Centre d'écorçage de poteaux
Stella-Jones Canada Inc.
West Trans Canada Hwy.
P.O. Box 2178
Revelstoke
(Colombie-Britannique)
V0E 2S0
Téléphone : (250) 837-5061
Télécopieur : (250) 837-6533

Centre d'écorçage de poteaux
23562 River Rd.S.
S.11, M.2, C.5
Maple Ridge
(Colombie-Britannique)
V2W 1B7
Téléphone : (604) 463-8195
Télécopieur : (604) 463-4612

Alberta

Usine
Stella-Jones Canada Inc.
39 miles SE of Calgary,
Hwy. 24
P.O. Box 99
Carseland (Alberta)
T0J 0M0
Téléphone : (403) 934-4600
Télécopieur : (403) 934-5880
Courriel : bell@stella-jones.com

Ontario

Usine et bureau de ventes
Guelph Utility Pole
Company Ltd.
7818 Wellington Road 22
P.O. Box 154, R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
Téléphone : (519) 822-3901
Télécopieur : (519) 822-5411
Courriel : info@guelphpole.com

Centre de distribution
555 Station Street
Belleville (Ontario)
K8N 5A2
Téléphone : (613) 966-2637
Télécopieur : (613) 966-4521
Courriel : info@guelphpole.com

Québec

Usine et bureau de ventes
41, rue Rodier
Delson (Québec)
J5B 2H8
Téléphone : (450) 632-2011
Téléphone :
1 (800) 387-5027
Télécopieur : (450) 632-3211
Courriel : delson@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes
426, chemin de Montréal Est
Gatineau (Québec)
J8M 1V6
Téléphone : (819) 986-8998
Télécopieur : (819) 986-9875
Courriel : mlauzon@stella-jones.com

Usine
2210, chemin St-Roch
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 3L2
Téléphone : (450) 742-5977
Télécopieur : (450) 742-8832
Courriel : jgaudreau@stella-jones.com

Terre-Neuve

Centre de distribution et bureau de ventes
I.P.B. – W.P.I. International Inc.
faisant affaires sous le nom de Newfoundland Hardwoods
2 Hardwoods Road
Clareville (Terre-Neuve)
A5A 1H2
Téléphone : (709) 466-7941
Télécopieur : (709) 466-2170
Courriel : rtilley@stella-jones.com

Nouvelle-Écosse

Usine et bureau de ventes
278 Park Street
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
Téléphone : (902) 893-9456
Télécopieur : (902) 893-3874
Courriel : truro@stella-jones.com

États-Unis

Usine et bureau de ventes
Stella-Jones Corporation
W1038 County Road U.
Suite 101
Bangor (Wisconsin) 54614
États-Unis
Téléphone : (608) 486-2700
Télécopieur : (608) 486-4538
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes
Stella-Jones Corporation
6520 - 188th NE.
P.O. Box 305
Arlington
(Washington) 98223
États-Unis
Téléphone : (360) 435-2146
Télécopieur : (360) 435-3035
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Centre d'écorçage de poteaux
Stella-Jones Corporation
1076 Main
P.O. Box 500
Juliaetta (Idaho) 83535
États-Unis
Téléphone : (208) 276-7016
Télécopieur : (208) 276-7017
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Siège social

The Burke-Parsons-Bowlby Corporation
167 Seneca Drive
Ripley (WV) 25271
États-Unis
Téléphone: (304) 372-2211
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Usine
The Burke-Parsons-Bowlby Corporation
3424 Parkersburg Road
Reedy (WV) 25270
États-Unis
Téléphone: (304) 927-1250
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Usine
The Burke-Parsons-Bowlby Corporation
9223 Maury River Road
Goshen (VA) 24439
États-Unis
Téléphone: (540) 997-9251
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Usine
The Burke-Parsons-Bowlby Corporation
392 Larkeytown Road
DuBois (PA) 15801
États-Unis
Téléphone: (814) 371-7331
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Usine
The Burke-Parsons-Bowlby Corporation
164 N. Main Street
Stanton (KY) 40380
États-Unis
Téléphone: (606) 663-2837
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Usine
The Burke-Parsons-Bowlby Corporation
3855 Highway 51
Fulton (KY) 42041
États-Unis
Téléphone: (270) 472-5557
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

WWW.STELLA-JONES.COM



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.

Cert no. SW-COC-001741
www.fsc.org

© 1996 Forest Stewardship Council